

Michel BRANCARD

Septembre 1991

KENOPHOBIE

RACISME

ANTISEMITISME

1ère Partie: XÉNOPHOBIE

La xénophobie, c'est à la fois la peur et la haine de l'étranger; la peur, même si elle n'est pas fondée, pouvant engendrer la haine. Cette xénophobie peut s'exercer par delà les frontières, notamment à l'égard de "l'ennemi héréditaire", l'Anglais, puis l'Allemand... Elle s'exacerbe lors des périodes de tensions, de guerre. Avec le développement des migrations économiques, ou lors de l'afflux de réfugiés politiques, la xénophobie fleurit à l'intérieur de l'hexagone vis à vis de populations étrangères que l'on cotoie, à l'occasion du travail ou des relations de voisinage. Nous considérerons essentiellement cette "xénophobie interne", sans toutefois négliger la première, car les deux ne sont pas sans liens, notamment lors des périodes de tensions internationales.

Certains hommes politiques, théoriciens, journalistes... n'hésitent pas à jouer de ces peurs plus ou moins réelles. On théorise à partir d'elles; la limite entre xénophobie et racisme devient alors très ténue.

Avant d'examiner ces différentes formes de xénophobie jetons un regard sur les différentes phases d'immigration en France. Schématiquement nous en distinguerons trois.

Au 19ème siècle et jusqu'en 1914, une immigration de voisinage. Des travailleurs traversent une frontière pour chercher du travail: Belges, surtout dans le Nord et à Paris (le maximum, 486.000, est atteint en 1886); Piémontais (dont les Savoyards), puis Italiens, surtout présents dans le Sud-Est, puis en Lorraine (429.000 en 1911, ils sont alors au premier rang), Espagnols (106.000 en 1911) et, bien moins nombreux Suisses et Allemands.

Avec la guerre se développe une immigration plus lointaine et organisée. Toujours au premier rang en 1931, les Italiens viennent de plus loin, du Mezzogiorno. Ils sont suivis de près par les Polonais (508.000 en 1931). On trouve ensuite Belges, puis Espagnols. Mais plus du quart des migrants sont des Russes, des Arméniens, des Tchèques, des Yougoslaves, des Hongrois, des Grecs... sans oublier les 300.000 Nord-Africains, réputés sujets français et non recensés. Plus lointaine, l'immigration est donc aussi plus diversifiée, avec un développement des courants Est-Ouest (Polonais, Russes, Arméniens, Tchèques, Hongrois...)

Depuis 1954 nous sommes dans une troisième période avec prédominance des courants Sud-Nord et à partir des années 1960, malgré la mise en place à la Libération de l'Office national d'immigration, le développement d'une immigration sauvage encouragée par les

pratiques patronales, jusqu'au début des années 1970. En 1971 les Algériens occupent la première place (697.000 : 20,8%), on trouve ensuite avec 17% chacun: Portugais, Espagnols, Italiens; puis les Marocains, les Polonais et les Tunisiens, suivis des Belges et des Yougoslaves, sans oublier le développement d'une immigration en provenance d'Afrique noire. Ces mouvements sont la traduction de l'écart de développement entre pays prospères comme la France et l'Allemagne (où affluent Grecs et Turcs) et les pays moins développés du pourtour méditerranéen.

L'ETRANGER CONCURRENT . On pourrait penser que la première période d'immigration de voisinage se développe sans heurts entre populations que sépare une simple frontière. Il n'en est rien. Dès 1819, dans le Nord, des "rassemblements" de travailleurs français forcent au départ des Gantois (Belges) employés dans le textile . A Roubaix on leur reproche de faire baisser les salaires . Ce reproche qui n'est pas toujours sans fondement, se retrouve tout au long du 19ème siècle . Ainsi, en janvier 1884, sur les chantiers de la nouvelle préfecture du Rhône, on licencie des Français pour les remplacer par des Italiens payés 0,30 au lieu de 0,35 ou 0,40 francs de l'heure.

Ces migrants acceptent aussi des conditions de travail plus dures des journées de travail plus longues . En 1837, c'est pour cette raison que les ouvriers français se dressent contre les Anglais des forges de Charenton .

Vers la fin du 19ème siècle , avec le développement des conflits du travail, des patrons n'hésitent pas à utiliser cette main d'œuvre plus malléable pour briser des grèves: chapeliers de Montélimar , verriers de la Guillotière, etc...

Les heurts sont souvent les plus violents sur les chantiers de travaux publics. En 1850, à Grenoble une délégation d'ouvriers français exige l'expulsion des Savoyards (alors Piémontais) des chantiers de la ville. Sous le second Empire, avec l'extension des voies ferrées, les incidents se multiplient: émeute sur la ligne Lyon - Grenoble: nombreux blessés, une douzaine d'arrestation; à Crest sur la ligne Valence-Veynes, véritable chasse à l'homme ... Ces incidents opposent des ouvriers français qui sont soit des paysans du cru travaillant occasionnellement sur le chantier, soit des ouvriers errants allant de chantiers en chantiers et des travailleurs piémontais, eux-mêmes assez turbulents, prompts à la querelle. En septembre 1869, au tunnel du Mont Cenis , des Italiens exigent d'être seuls employés sur le chantier. (1)

Dans l'entre-deux-guerres, les réactions xénophobes vis à vis du concurrent étranger sont moins violentes, mais tout aussi présentes. En 1922 "le Peuple" et "la Tribune", organe des syndicats de mineurs CGT du Nord, estiment que l'introduction collective de Polonais est génératrice de chômage. Ils signalent le cas de mineurs français refusés à l'embauche et s'indignent de voir arriver le jour-même un convoi de Polonais.

Accusation aussi de faire baisser les salaires, dans les équipes d'abattage où ils cohabitent avec les Français, du fait d'une baisse de rendement. J. Ponty souligne que cette accusation est sans doute valable pour les Polonais recrutés dans les campagnes, mais non pour ceux qu'on appelle les "Westphaliens" qui arrivent en France, suite à une longue pratique minière acquise dans les mines allemandes de Westphalie.(2)

Des conflits peuvent surgir aussi lors des grèves. En février 1923, lors de la grève des mines de Moselle conduite dans l'unité d'action entre la CGTU et le syndicat indépendant (CFTC), les Polonais s'engagent à fond, mais bientôt soumis à la pression patronale ils retournent peu à peu à la fosse. Alors que "l'Humanité" cherche à les excuser en dénonçant la "terreur patronale et policière", leurs camarades français sont impitoyables. Le secrétaire du syndicat CGTU les considère comme "des jaunes... des parasites, des poux et des puves qui s'attaquent au corps, des briseurs de grève qui poignardent leurs camarades dans le dos."

Si les heurts se manifestent entre Français et immigrés récemment arrivés, la situation est souvent différente avec des migrants plus anciens, tels les Italiens. Dans le bassin de Longwy, G. Noiriel note que les dirigeants du syndicat CGTU des mineurs de fer d'Hussigny, siège régional de la fédération du sous-sol, sont pour la plupart des Italiens de la deuxième génération.(3)

Au cours des années 1950-60. La concurrence avec la main d'œuvre française est moindre pour deux raisons déjà sensibles dans l'entre-deux-guerres. La forte pénurie de main d'œuvre dans une période de forte expansion économique, le fait que les migrants occupent des emplois délaissés par les travailleurs français. Mais la crise économique et le développement du chômage font ressurgir la xénophobie, la "concurrence" n'étant toutefois souvent qu'un prétexte lors de cette dernière crise.

L'IMPACT DES CRISES ÉCONOMIQUES. Régulièrement lors de celles-ci l'hostilité croît vis à vis des migrants étrangers.

Crise de 1847-48. L'idéal affirmé de fraternité ouvrière lors de la révolution de 1848 n'empêche pas les Lillois de menacer les

Belges, de les brutaliser et de saccager la gare de la ville, le 17 mars, pour imposer leur renvoi des ateliers de chemin de fer. En Normandie "on marche sus aux Anglais, derrière le drapeau rouge, de Rouen à Sotteville" (4). Une grève générale est déclenchée à Strasbourg contre les étrangers. A Paris on s'en prend aux Belges et aux Savoyards.

Crise des années 1880. Elle débute à Lyon dès 1877. A la fabrique de chaussures militaires Aucher, on chasse à coups de couteau et de tranchet des Italiens embauchés directement dans leur pays. A Annonay en 1886, les mégissiers en grève veulent obtenir le départ des 60 Italiens employés dans la tannerie et ils reçoivent l'appui de la population au cours d'un rassemblement de 2 à 3000 personnes. Dans le bassin de La Mure (Isère), la même année, le départ des Italiens est l'enjeu de la grève des mineurs de charbon qui vont jusqu'à demander qu'on expulse les migrants par la force armée.

Marseille est la capitale de la xénophobie. Sur 89 cas recensés de 1870 à 1890 par Michèle Perrot (5), 19 se situent à Marseille. Dans cette ville, comme à Bordeaux, se réunissent lors de la crise de 1880, des "commissions d'initiative" des ouvriers français pour lutter "contre la main d'œuvre étrangère, responsable de la crise". Un "congrès des ouvriers français de toutes catégories et de toutes professions" se tient en 1886 dans la cité phocéenne. Il dénonce "l'invasion des ouvriers étrangers", car "le travail national est le seul souverain". Des responsables du parti ouvrier (guesdiste) venus porter la contradiction sont hués et pris pour des étrangers. Il suffit parfois d'un simple recul de l'activité, comme dans la sidérurgie de Longwy en 1905, pour déclencher des réactions xénophobes. G. Noiriel note à ce sujet un front commun des "ouvriers locaux" (Français, Belges, Luxembourgeois) contre les Italiens accusés d'être les relais du patron pour briser les vieilles solidarités ouvrières et paysannes. Dès 1894, le premier syndicat de mineurs fondé dans la région avait exigé des patrons l'arrêt du recrutement étranger.

Crise des années 1930. Dès le début l'opinion publique se déchaîne contre les immigrés. La loi du 10 aout 1932 sur la protection du travail national limite à 5% la proportion des étrangers dans les services publics et prévoit des contingentements dans le privé, en fonction de chaque corps de métier. Toutefois les décrets d'application tarderont à paraître. R. Schor montre que les rixes reprennent lors de la crise ; ainsi en 1931, dans le Nord, des bagarres répétées entre grévistes français et non grévistes

belges, certains de ces derniers étant jetés dans les canaux - entre Français et Marocains à Lyon en 1934 (un mort, deux blessés graves).

La plupart des travailleurs français approuvent les licenciements prioritaires des étrangers et le renvoi dans leurs pays (de 2,9 millions en 1931 on passe à 2,4 en 1936). Les militants syndicaux ont bien du mal à lutter contre la xénophobie ambiante. En 1932, "la Vie ouvrière" (CGTU) dénonce les licenciements abusifs et l'idée simpliste selon laquelle le départ des migrants résoudrait la crise. Mais à partir de 1933, face à la montée du fascisme, la CGTU tend à classer les migrants en deux camps : les "communistes" et les "fascistes". Il y a les "bons Polonais" et les "Polonais fascistes", les "bons Italiens" et les "Italiens fascistes", si bien qu'à partir de 1934, le problème de la main d'œuvre étrangère ~~se~~ ^{vient} au second plan. On passe "d'une politique de défense internationaliste de classe à une politique de défense nationale antifasciste" (6).

La nouveauté face aux crises précédentes réside dans la peur de la concurrence qui se manifeste dans certaines professions libérales : avocats et médecins. La cause principale de la xénophobie de ces professions est la "surproduction de diplômés consécutive au décalage entre la période de formation (période d'expansion économique) ^{et la période d'exercice (marquée par la crise)} (5)" . Pour se prémunir contre la concurrence "qui vient de l'Est" (réfugiés des milieux intellectuels) où du Sud (jeunesse aisée des pays colonisés), les avocats, bien représentés au Parlement font voter une loi imposant à tous les naturalisés un stage de dix ans à partir de la date de naturalisation. Mieux, le conseil de l'Ordre fait une interprétation rétroactive de la loi, repoussant les demandes des individus naturalisés avant la loi de 1934 ! On bafoue allègrement les droits des Français naturalisés. Même mobilisation chez les médecins. Une loi d'avril 1933 interdit d'exercer la médecine sur le territoire national si l'on n'est pas de nationalité française. Suite à des grèves d'étudiants, une loi de 1935 impose un délai de cinq ans aux naturalisés pour postuler un emploi médical.

La "crise" présente. Lors de la crise des années 1930, G. Noiriel note que les Sections "Croix de Feu" lors des élections multiplient les réunions développant le thème de "la protection du travail national".

Divers groupes politiques exploitent aujourd'hui le thème "immigration = chômage"; renvoyons les immigrés chez eux et le chômage disparaîtra. Témoin cet interview d'un électeur du Front national : "Je vois, dans mon travail... Il y a au moins 30% d'Antillais, de Guadeloupéens. Bon, c'est sûr, on peut dire qu'ils sont

Français (...) Mais ils sont un peu immigrés quand même. S'il y a trop d'étrangers, le chômage, ça changera pas, c'est pas possible" (aide-soignant, 24 ans, niveau Bac). (8) On notera ici que le concept d'immigré est étendu aux citoyens des DOM.

La même enquête de 1986 montre comment des artisans immigrés eux-mêmes, ou fils d'immigrés reprennent le discours anti-immigrés du Front national, dénonçant les pratiques d'immigrés plus récents.

Autre thème qui ressurgit lors des crises: les immigrés font baisser les salaires. Ainsi un jeune ouvrier de 22 ans explique: "Dans le bâtiment, avant 1960 (l'arrivée massive des étrangers), les Français gagnaient plus". D'ailleurs "avec un salaire plus bas l'étranger s'en tire toujours mieux que le Français". Il n'a pas les mêmes besoins! Le discours "économique" sur le migrant est toujours en lien avec un autre discours sur son "étrangeté".

"L'ETRANGE ETRANGER". Le migrant du 19ème siècle qui venait juste de l'autre côté de la frontière était-il moins "étrange" que celui d'aujourd'hui qui vient souvent d'au-delà des mers, du Maghreb ou d'Afrique noire ? Ce n'est nullement évident.

Si généralement on ne déteste pas les Belges, on les considère cependant avec une ironie méprisante, comme en témoignent les surnoms dont ils sont affublés: "cloutjes" (du nom des sabots qu'ils continuent à porter) - "boyaux rouges" (comme ceux des porcs friands de pommes de terre) - "pots d'bure" selon une chanson populaire.. (9) Dans les périodes de crise l'hostilité aux Belges se développe dans le cadre du travail, nous l'avons vu, mais déborde aussi ce cadre. En 1892, les Lillois accusent les Belges de contrebande de poivre et de café et ils sont réputés pour jouer facilement du couteau.

L'image de l'Italien d'abord assimilé au "baladin nomade" se dégrade fortement au cours du 19ème siècle. L. Bertrand, à la fin du siècle, parle de ces individus "à chevelures hirsutes" (...) "maigres bandits aux prunelles luisantes, enragés de mystère et de fanatisme". Délinquants et marginaux, telle est l'image qui s'est forgée dans certains milieux lorsqu'on parle des Italiens.

La marginalisation tient souvent aux conditions même d'accueil. Traitant de l'habitat des Italiens de Longwy, G. Noiriel le compare au Far West: "véritables campements de bois dressés à la hâte" où ils sont parqués, "à 20 ou 30, dans un espace fait pour 5". Cet "univers de célibataires" est considéré par certains comme un univers de débauche. Un professeur à la Faculté de Nancy en souligne

les risques:"Il n'est pas sans danger pour la race qu'une industrie (la sidérurgie) puisse être amenée à employer une main d'oeuvre recrutée pour les trois quarts parmi les gens isolés et sans foyer parmi les étrangers souvent enclins à vivre en marge des lois, de l'hygiène et de la morale et doués dit-on d'appétits génésiques (sexuels) extraordinaire".

Quant à la délinquance, la "vie en marge des lois" comme dit l'auteur cité, elle tient pour une part au fait que l'étranger est possible de délits particuliers comme par exemple la non mise à jour des cartes d'identité. La vie en promiscuité de célibataires favorise les rixes. Avec la proximité de la frontière, la contrebande se développe. Certaines sources citées par Noiriel parlent en 1910 de l'intervention de la Maffia. Qu'en est-il en réalité ?

Dans le Sud-Est les antagonismes économiques que nous avons noté entre Français et Italiens se double d'antagonismes culturels. Le sens du clan, le besoin de vivre ensemble qu'éprouvent ces déracinés que sont les Piémontais et les Napolitains provoquent des réactions. Les manifestations ostensibles d'un catholicisme latin choque des journaux internationalistes et anticléricaux comme "La Bataille" ou "Le Cri du Peuple". Ce dernier parle à leur propos de "tristes brutes aveuglées de catholicisme". Les dockers français réagissent violemment face à ces Italiens qui se ruent à l'assaut des navires à décharger aux cris de "per Jésus et per la Madona".

Alors que l'Italien s'intègre progressivement, la nouvelle vague d'immigrants avec notamment les Polonais alimente la xénophobie. L'"étrangeté" de ceux-ci est d'autant plus grande que partout, dans les années 1920 on se plaint de leur volonté de rester entre eux. "Ils ne fusionnent pas avec les Français, qu'ils semblent fuir" (Préfet du Pas de Calais). Ils "restent à l'écart" (Préfet du Tarn). Ils "conservent leur langue et leurs habitudes particulières" (Préfet de l'Isère).

Cette situation est facilitée par le maintien d'un certain encadrement religieux polonais. L'Église de France a accepté la présence d'aumoniers. Les écoles libres des houillères du Pas de Calais assurent un enseignement pour partie en polonais et qui laisse une place aux prières. Dans les écoles publiques, des moniteurs polonais assurent un certain nombre d'heures d'enseignement en polonais.

Les adultes lisent des journaux polonais et l'on compte de multiples associations polonaises; certaines sont issues d'une volonté des migrants eux-mêmes, d'autres ont leur siège en Pologne et se

développent dans tous les pays d'émigration polonaise. Sociétés sportives, musicales, de secours mutuel, etc... marquent la volonté des Polonais de maintenir une vie propre et des liens avec leur pays qui vient de retrouver son indépendance. Mais la majorité des Français s'inquiète et juge dangereuse la possibilité qui leur est laissée de mener une vie à part. Selon J. Ponty (10), "on suspecte les moniteurs d'agir comme agents de renseignements au service des consuls polonais".

En 1927, la Cour d'Assises de la Seine juge dix-neuf Polonais pour divers crimes et délits dont cinq tentatives de meurtre. L'affaire des "bandits polonais" est largement exploitée par la grande presse; on pourrait croire qu'il s'agit d'un vaste complot et que les Polonais constituent parmi les criminels une espèce particulière. Même le Peuple (CGT) consacre huit articles à la "bande des Polonais". D'autres affaires sont montées en épingle de la même façon. Parfois la foule s'enflamme; suite au meurtre d'une fillette à Dombasle en Meurthe et Moselle, elle menace de lyncher un Polonais qui en réalité n'est pas coupable. Le Préfet doit publier un communiqué soulignant qu'"il ne faut pas jeter sur l'ensemble des Polonais une suspicion atroce. La masse des travailleurs polonais est parfaitement honnête".

Les Nord-Africains, jusqu'au lendemain de la guerre de 1914-18 ont plutôt bonne réputation; on admire leurs vertus belliqueuses, leur "patriotisme"; marquant gentiment leur volonté de mimétisme vestimentaire. La situation change entre les deux guerres avec notamment l'arrivée de 300.000 Algériens.

Selon Y. Lequin (11), la mise à l'écart des Nord-Africains est d'abord le fait des pouvoirs publics eux-mêmes. Dans l'esprit du service des "affaires indigènes", on crée pour eux des institutions qui les mettent à part, à Marseille et à Paris. L'opinion elle-même ne tarde pas à virer. Les "Sidis" des lendemains de 1918, en attendant les "bicots", sont considérés comme "maladroits, instables, sales". Ce sont des gens "passionnés, dangereux et souvent malades". En 1937 la police de Longwy parle à leur propos de "véritable danger pour les femmes et les enfants". Refusant une société fondée sur l'individualisme, étrangère à leur tradition communautaire, société où ils n'espèrent bien que passer, ils ont de la difficulté à communiquer. En 1931, "Le Peuple" (CGT) les décrit comme "enfermés dans une religion de l'incommunicabilité des âmes primitives, d'une sauvagerie naturelle".

L'afflux des Maghrébins à partir des années 1960 et début 1970, leur concentration dans certaines zones d'habitat défavorisé et dans des travaux sous-qualifiés ne fait qu'accentuer les difficultés.

tés de cohabitation avec la population française.

Ces difficultés de cohabitation peuvent se manifester au sein même de l'usine. Examinant les rapports entre Français et Tunisiens sur une chaîne de montage d'une grande entreprise lyonnaise, Ph. Berroux écrit au début de 1970: "Même sans vivre repliés sur eux-mêmes, les Tunisiens de la ligne se considèrent et sont considérés comme à part. Eux se plaignent du racisme... Le boire, et le manger, dans un groupe humain où le symbolisme de ces fonctions est important, marginalisent considérablement le groupe des Tunisiens. Ils ne boivent pas de vin et ne mangent pas de cochon. On les sent méprisants pour ceux qui touchent cette nourriture". La division en ce domaine interdit la fête commune du groupe de travail; ainsi, à la veille de Noël alors qu'auparavant, dans l'usine même les divers "ateliers" organisaient des repas en commun, sur cette ligne on ne le fait plus. "Autrefois, déclare un Français, on faisait comme les autres des diners tous ensemble, maintenant on ne peut plus le faire; que veux-tu? Avec tous ces "crouilles" ici, ce n'est plus possible".

Mais les particularismes maghrébins sont encore plus sensibles au niveau de l'habitat, des cités et de la vie du quartier. La pratique du Ramadan leur est souvent reprochée dans la mesure où elle entraîne le développement d'une vie nocturne. On les accuse de s'approprier les espaces collectifs. J. Caroux (12) considère qu'il ne s'agit pas du choc de deux communautés, mais de la confrontation entre la communauté maghrébine et des Français isolés, désireux de se replier sur la cellule familiale. Il parle de "Français séparés, enfermés dans leurs alvéoles, ne supportant pas le bruit, le tintamarre de la vie relationnelle". "La montée de la xénophobie populaire est à mettre en parallèle avec le travail multiforme d'individualisation, "d'égalité des conditions" qu'opèrent les sociétés démocratiques sur elles-mêmes".

Outre les reproches concernant les perturbations que la présence des enfants maghrébins entraîne dans les écoles, un autre reproche fréquent est l'accroissement de la délinquance.

O. Roy traitant de la situation à Dreux estime que le problème majeur est celui de la petite délinquance (13). "Or, si la plupart des petits délinquants sont bien d'origine maghrébine, ils sont très souvent Français, fils de Harkis, nés en France après 1962 ou naturalisés. Ce sont des jeunes, parfois très jeunes, désœuvrés, chômeurs, vivant dans des ghettos (...). Ils n'en rien à perdre et s'installent dans la provocation systématique, comme la lapidation des voitures qui s'aventurent sur leur territoire, ou l'agression

physique ou verbale des "Français" de même age..." Ce problème des ghettos on le retrouve en de nombreuses villes .Ahmed Bou-beker (14) le dévrit à Saint Chamond sur la colline de Saint Ennemond où la plus grande partie de la population est algérienne.Dans cet îlot ~~ni~~ magasins,ni cafés .Les jeunes qui ont vécu la plus grande partie de leur existence dans cet univers clos,qui ont fréquenté une école d'où les enfants français ont été ~~retirés~~,ne croient plus au mythe du retour,pas plus qu'à celui de l'école comme moyen d'intégration;en effet leurs frères plus agés ont des diplômes en poche,mais aussi une carte de pointage à l'ANPE. Vivant en groupes,lors des descentes vers la ville,la bande tente d'approcher la femme européenne,souvent considérée en fonction de leur éducation"comme femme de "Zina"(péché),c'est à dire à la portée du désir"(Tahar Ben Jelloun). Ignorant tout de la psychologie féminine,car au quartier les filles vivent enfermées,ils ne provoquent que la fuite apeurée,lors de leurs tentatives de dragage. Ce refus,parfois ce mépris est pour eux la manifestation d'un racisme.

Le développement aujourd'hui,dans quelques milieux maghrébins, de l'intégrisme musulman,ne fait qu'accentuer "l'étrangeté" de l'immigrant et développer les risques de xénophobie.Cette dernière a été (accrue) à diverses périodes par les conflits interétatiques,les poussées de nationalisme.

NATIONALISME ET XENOPHOBIE Si le nationalisme de gauche,apparu sous la Révolution ,manifesté ensuite par l'attitude des "Internationaux" lors de la Commune,n'est pas xénophobe, on ne peut en dire autant dans les débuts de la 3ème République.

Le traumatisme de 1870,l'annexion de l'Alsace-Lorraine provoquent à gauche une évolution certaine.Les Républicains qui instaurent l'école laïque au début des années 1880 fondent l'unité de son enseignement sur le patriotisme et le nationalisme.Craignant le développement de l'individualisme,Paul Bert estime qu'on ne peut lui opposer que l'ardeur patriotique.L'instituteur devra "rappeler aux enfants les gloires de notre pays (...) les héros (...) les attendrir et les indignier en leur racontant et leur expliquant nos malheurs".On notera le terme "indigner".L'indignation se manifestera forcément contre quelqu'un .Elle inclut en fait l'idée de "revanche" contre l'Allemand.Comme l'écrit la revue "l'Ecole", "après les horreurs de Sedan (la capitulation devant l'Allemagne), nous aurons (...) la revanche".Analysant les manuels scolaires, Mona Ozouf souligne que tous respirent le plus vif amour de la patrie,tous ont rompu avec les doctrines "dissolvantes" de la fraternité des peuples (15)

Dès juillet 1881 la municipalité parisienne finance l'organisation des enfants des écoles en bataillons armés et équipés. Cette innovation répond au voeu des pères de la laïcité et notamment Jean Macé, fondateur de la "Ligue française de l'enseignement", dont la devise, jusqu'en 1904, est: "Pour la patrie, par le livre et par l'épée". Au début du 20ème siècle la Ligue décide d'y renoncer; depuis le milieu des années 1880, le drapeau du nationalisme est en effet brandi très haut par la droite et surtout l'extrême droite, à l'occasion notamment de l'aventure du général Boulanger et de l'affaire Dreyfus.

C'est dire que toute cette période de la fin du 19ème siècle et du début du 20ème baigne dans un climat de nationalisme, de chauvinisme entretenu par les tensions, non seulement avec l'Allemagne, mais aussi l'Italie et la Grande Bretagne. Cette situation retentit sur l'attitude vis à vis des migrants.

Jun 1881: les "Vêpres marseillaises"; durant trois jours 10.000 personnes s'attaquent aux Italiens et à leurs biens; motif des sifflets lors du défilé des troupes françaises qui reviennent de Tunisie, sifflets attribués sans preuve aux Italiens. L'établissement du protectorat français sur la Tunisie en 1881 vise à contrer le développement de l'influence italienne dans ce pays.

24 juin 1894: Assassinat du Président de la République à Lyon par un anarchiste italien; des milliers de Lyonnais se ruent sur les cafés et les magasins italiens. L'émeute dure deux jours, sans toutefois provoquer de morts, mais des milliers de Piémontais quittent la ville et pour longtemps.

A partir de 1909 des mineurs polonais qui ont travaillé auparavant en Westphalie (Allemagne) sont introduits dans les mines du Nord. La France se croit alors encerclée par des ennemis prêts à l'envahir et l'on voit des espions partout. L'assimilation des Polonais aux espions est d'autant plus facile que certains parlent allemands et que le "chtimi" ne fait pas la distinction entre l'Allemand et le Polonais. "La germanophobie croissante envenime les relations entre les deux communautés au sein des corons" (16).

Suite à la déclaration de guerre les Français menacent de ne plus descendre au fond tant que les Polonais y resteront. Le débordement de haine qui se manifeste alors contre les Polonais dans le Nord est à mettre en parallèle avec les manifestations populaires à Paris et notamment la mise à sac des laiteries Maggi que l'on croyait allemandes, alors qu'elles étaient suisses. Evacués dans les mines du Rouergue, à la suite de l'invasion allemande, les Polonais ne sont pas mieux accueillis par les mineurs du cru, mais c'est aussi le cas des "Chtimis" qui se font traiter

de "boches".

La même accusation est reprise contre les Polonais à l'automne 1938. Profitant de l'accord signé à Munich entre Daladier, Chamberlain, Hitler et Mussolini, accord qui permet à Hitler d'occuper une partie de la Tchécoslovaquie, le gouvernement polonais fait pression sur Prague pour obtenir la cession d'un petit territoire dont les 200.000 habitants sont pour partie Polonais. Aussitôt une campagne se déchaîne contre les Polonais de France, traités de "boches" de "nazis", d'"hitlériens". Par cette campagne est-elle orchestrée? Le consul de Pologne y voit la main des communistes, alors que J. Ponty (17) penche plutôt pour certains cercles d'extrême droite et cite à ce propos un texte de "l'Action française" soulignant que les Polonais sont pour la plupart d'origine allemande. En tout cas la rumeur se propage et dans les cités minières du Nord des Polonais se font molester et des vitres de magasins sont brisées.

Ces manifestations vis à vis des Polonais ne sont qu'un des symptômes de l'exaspération de la xénophobie à la veille de la guerre, à partir de 1937.

L'étranger est "majoritairement perçu comme intrus, indésirable et suspect par nature" (18). Affirmant qu'"entre chez nous qui vient", J. Giraudoux note en 1939 "Notre terre est devenue terre d'invasion. L'invasion s'y poursuit exactement de la façon dont elle s'opéra dans l'Empire romain, non point par des armées, mais par une infiltration continue des Barbares".

La presse conservatrice développe largement toutes les informations pouvant alimenter cette xénophobie. Mais reprenant le slogan "La France aux Français", le PC navigue aux confins de l'ambiguïté. En la personne d'Albert Sarraut, le gouvernement affirme vouloir mettre en œuvre dès avril 1938 "une action méthodique, énergique et prompte en vue de débarrasser notre pays des éléments indésirables trop nombreux qui y circulent". Le décret du 12 novembre 1938 autorise l'internement préventif des "indésirables" dans des centres spéciaux, pour des motifs de sécurité. C'est une véritable "loi des suspects".

Cette xénophobie est encore accentuée par l'arrivée massive des réfugiés politiques espagnols fuyant devant les armées franquistes. Alors que durant les deux premières années de la guerre civile on clame haut et fort à Toulouse que l'Espagnol n'est pas un étranger, en 1939, sous l'effet de l'arrivée massive des réfugiés, l'hostilité et le mépris succèdent à l'émotion. Lorsque la guerre éclate, le Comité de vigilance des Anciens Combattants de la Haute Garonne exige le licenciement des réfugiés qui ont obtenu des postes: "A l'heure où les Français se font tuer pour défendre le

patrimoine national, les Anciens Combattants ne sauraient admettre que des étrangers jouissent en toute quiétude, à l'arrière, de situations publiques".

Autre temps fort à examiner, celui de la Guerre d'Algérie. L'explosion de nationalisme ne concerne qu'une partie de l'opinion: extrême-droite, une partie de la droite, poujadistes et certains socialistes; au contraire les sondages montrent que dès l'été 1956 une majorité relative de Français se déclare prête à négocier sur la base de l'indépendance. En 1959, c'est une majorité absolue.

Cependant la guerre provoque en France une résurgence de la xénophobie. R. Galissot (19) parle même de racisme "tant dans ses expressions (discours, idéologie et vocabulaire) que dans les conduites (suspicions et violences) qu'elles s'exercent dans la vie de relation ou qu'elles soient le fait des actions policières (par exemple la répression sanglante des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris) et de pratiques institutionnelles".

C'est désormais le "racisme colonial" qui va imposer sa prépondérance, comme s'il revenait d'Algérie où il a un long passé pour se fixer sur les immigrés maghrébins.

R. Galissot souligne aussi l'importance du discours des affaires indigènes et de l'orientalisme, des experts militaires et politiques, dans la transmission du "préjugé d'une opposition de mentalité, d'essence ou de nature entre les Orientaux, les musulmans, les Arabes ou les Nord-Africains et ce que l'on va valoriser comme étant le propre de l'Occident". La hantise du nationalisme arabe, du panarabisme, sensible notamment chez un Guy Mollet qui engage l'expédition de Suez contre Nasser, ne fait que renforcer cette opposition.

Les affrontements sanglants en France entre nationalistes algériens FLN et PNA, particulièrement dans la région du Nord, n'ont nullement facilité l'action des Français luttant pour imposer la négociation. En plus on peut se demander si elles n'ont pas "contribué à renforcer les stéréotypes racistes de l'Algérien agressif et violent et impitoyable" (20)

DE LA XENOPHOBIE AU RACISME. A travers les derniers exemples examinés on voit combien la limite est floue entre xénophobie et racisme.

A toutes les époques marquées par la xénophobie, théoriciens, hommes politiques, journalistes ont joué de ces peurs, alimentant par leurs écrits, leurs programmes, les fantasmes d'une opinion publique qu'il s'agissait de rallier à leurs idées.

L'un des thèmes du discours xénophobe c'est la perte de l'identité nationale. Nous avons déjà entendu Giraudoux en 1939 s'inquiéter de l'invasion des "Barbares". Prenons aujourd'hui le programme du Front national: "L'afflux des familles d'immigrés - traditionnellement prolifiques - au titre du regroupement familial annonce la submersion démographique de la France et la substitution d'une population originaire du Tiers Monde à la population française, condamnée à devenir minoritaire dans son propre pays. Dans quelques années les 6 millions d'immigrés, qui sont actuellement chez nous, risquent d'être deux ou trois fois plus nombreux. Il ne faut pas s'y tromper: c'est l'existence même du peuple français qui est en cause".

D'où les mesures proposées: "Nous exigeons... l'arrêt définitif d'entrées nouvelles et le rétablissement du visa, la suppression de toutes les dispositions législatives et réglementaires tendant à instaurer une égalité juridique entre Français et immigrés et réclamons le renvoi définitif, mais progressif des immigrés chez eux - sous réserve de l'expulsion immédiate de ceux dont le comportement d'agressivité, de haine permanente et les agissements illégaux sont indignes de l'hospitalité française".

Nous avons déjà montré que le thème de la délinquance était largement exploité par les xénophobes. Un autre thème "fait les choux gras" des plumeurs xénophobes et des politiciens. Celui des charges. Alors que très tôt il est question des budgets d'assistance, aujourd'hui c'est du "déficit" de la sécurité sociale dont il est question. A travers ce thème revient fréquemment la question de l'hôpital fréquenté relativement plus par les migrants dans la mesure où la proportion de célibataires est plus importante. Pour les xénophobes l'hôpital est un lieu qui permet de coupler deux arguments: l'étranger prend la place du Français - il constitue par ailleurs un danger pour la santé publique. On sait l'insistance du Front national sur le problème des "sidaïques" dont les étrangers seraient les principaux vecteurs. Mais en ce domaine Le Pen n'a rien inventé. Dès 1914 les juifs d'Europe centrale sont accusés d'avoir transmis le trachome à la population française. Dans l'entre-deux-guerres les migrants sont considérés responsables de la propagation de la syphilis, argument cautionné par un certain nombre de médecins.

L'accent mis sur ces maladies sexuellement transmissible (sida, syphilis) n'est nullement innocent. Il convient de mettre en garde la population "de souche française" contre les risques de

métissage. Au début des années 1980 un journaliste évoquait 15 ainsi "l'afro-asiatisation" de la France. "La présence actuelle de quelques trois millions de ressortissants des pays d'Afrique et d'Asie en pays de France, est suffisante pour modifier fondamentalement la spécificité biologique de notre peuple et cela de façon irréversible". C'est une argumentation raciste.

Jouant sur les phantasmes: la peur, l'exotisme... le xénophobe s'efforce aussi de susciter chez celui qui l'écoute ou le lit des réactions en lien avec des sensations qu'il est à même de ressentir directement lors de contacts avec l'étranger. Ainsi Drieu La Rochelle dans son "Discours aux Français sur les étrangers": "Pas un de ces Français dont on nous a tant dit qu'ils se refusaient à la géographie et aux voyages qui ne sache maintenant, par l'ouie, par l'odorat et par le toucher, par la lutte ou par l'amour, par la haine ou par la curiosité, ce qu'est l'étranger". Et l'auteur de montrer du doigt "au coin de la rue des figures que l'on avait pas vues depuis les invasions du Moyen Age". (21)

On a pu dire que la xénophobie est un "racisme latent", un "racisme à l'état naissant". Mais peut-on définir le racisme ?

La difficulté est grande, dans la mesure où il est à la fois une ou des idéologies, celles-ci étant manifestées par des discours, incarnées par des pratiques, des conduites. Mais le racisme c'est aussi un certain nombre de préjugés n'impliquant pas forcément l'adhésion à une idéologie.

L'IDÉOLOGIE RACISTE. Si l'on retient la définition de P.A. Taguieff (22), le racisme peut se définir à partir

de cinq éléments centraux:

- le rejet de l'universel
- la répartition des individus au sein de l'espèce humaine dans des catégories fixes: "races" ou "cultures".
- le postulat de la différence absolue entre ces catégories .
- le caractère "naturel" de ces différences
- la hiérarchisation de ces différences. En fonction d'une échelle de valeurs on établit une inégalité entre ces "races" et ces "cultures".

Rejet de l'universel. Ce rejet se manifeste selon deux modalités articulées entre elles ou non.

- Il n'y pas d'unité de l'espèce humaine. Les uns considèrent que dès le départ celle-ci comporte plusieurs souches parfaitement séparées. D'autres estiment qu'à partir d'une même souche, l'évolution, la lutte pour la vie, ont conduit à la constitution de races tout à fait distinctes.
- L'autre modalité qui peut se conjuguer avec la première, conduit au rejet de l'idée de toute communauté humaine pouvant, par delà les différences unifier ce qui, au départ était multiple. Célébrant les différences et les absolutisant on refuse toute norme universelle, ce qui conduit à la dénonciation des droits de l'homme..

Au 19ème siècle, l'un des "pères" du racisme, Vacher de Lapouge, écrit: "Il n'y a pas (...) de droits de l'homme (...) L'homme perdant son privilège d'être à part, à l'image de Dieu, n'a pas plus de droits que tout autre mammifère. L'idée même de droit est une fiction. Il n'y a que des forces (...) Entre membres d'une société, le droit est ce qui est sanctionné par la force collective" (23)

On retrouve cette même idée, sous une forme plus subtile dans les écrits du GRECE (24) qui rejettent l'idée de valeurs universelles: foin des notions de justice, d'égalité, de fraternité; il n'y a que des valeurs propres à chaque culture et, au sein de

chacunes de celles-ci ,les seules valeurs respectables sont celles de l'élite.Aussi A.Fontaine pouvait-il écrire à ce sujet:"Que devient la notion de justice quand on prétend,comme les animateurs du GRECE,fonder sur la science la plus avancée (...) l'ambition de soumettre l'humanité à une nouvelle aristocratie de l'esprit et du sang(...)Si l'on comprend bien les théoriciens de la Nouvelle Droite,le droit à la différence qu'ils revendiquent vaut que pour l'élite biologique et intellectuelle à laquelle ils se flattent d'appartenir.Les faibles,individus,races,peuples,n'ont d'autre destin que de s'effacer devant le passage des forts.C'est la vieille morale des seigneurs revue et corrigée"(Le Monde 11/7/79)

Le rejet de l'universel entraîne la dénonciation du"cosmopolitisme",du"mondialisme".J.M.Le Pen parle à ce sujet de"courant utopique" visant à établir sur la planète"un nivelllement par la base,un métissage généralisé destiné à réduire définitivement les différences qui existent entre les hommes et en particulier ces différences raciales".Projet d'une"stupidité condamnable", "Alors que chaque entité souhaite naturellement se perpétuer et marquer ses différences,ces théories égalitaristes montrent bien ce qu'elles ont d'artificiel et d'antinaturel! C'est vrai pour les hommes ,comme ça l'est pour les chiens".(24)

On trouve dans ce texte un point déjà souligné:la phobie du métissage et l'idée que ces catégories "établies par Dieu" entendent se perpétuer avec leurs différences.

Des catégories fixes au sein de l'espèce humaine.En 1863,Taine énonce les thèses

qui seront sous peu les thèses classiques du racisme:"Ce qu'on appelle ^{la} race ,ce sont les dispositions innées et héréditaires que l'homme apporte avec lui à la lumière,et qui ordinairement sont jointes à des différences marquées dans le tempérament et dans la structure du corps".Les individus appartiendraient donc à des catégories fixes,ce qui implique "la dissolution de l'individu comme tel dans une entité collective qui seule existerait réellement".⁽²⁵⁾Vacher de Lapouge emploie à ce sujet une métaphore: "L'individu est une lettre du livre de la race ,la lettre n'a aucun sens ,mais le livre en a un",^{et} l'individu n'existe donc pas en lui-même ,mais en tant que membre d'une race d'une lignée . Vers la fin du 19ème siècle Le Bon souligne que pour comprendre la vraie signification de la race,il faut à la fois la prolonger dans le passé et dans l'avenir.Les morts,les ancêtres déterminent les manifestations de l'intelligence et du caractère et réciprocement chacun revit dans ses descendants..

l'idéologie
Le racisme est un phénomène relativement récent. Ainsi, en Amérique du Nord, des auteurs estiment que la discrimination raciste est pour l'essentiel postérieure à l'abolition de l'esclavage. On a pu dire que c'est une sorte de réaction contre l'individualisme moderne, contre l'égalitarisme, en somme contre les idées qui sont à l'origine des révolutions américaine et française.

Réaction, il n'est cependant pas un retour à l'ordre ancien, aux sociétés hiérarchiquement ordonnées (sociétés "holistes" selon les termes de Louis Dumont). Considérée comme une sorte d'individu collectif, la race s'affronte aux autres races en vue d'assurer sa suprématie. Mais en son sein elle est aussi le théâtre d'une lutte entre les individus biologiques qui la compose et qui sont désireux d'accéder à "l'élite". La lutte, la concurrence sont constitutives de l'idéologie raciste, comme l'a démontré Louis Dumont à propos du nazisme (26). En ce sens le racisme est tributaire d'une conception héritée de l'individualisme.

Cette lutte pour la vie se veut fondée biologiquement. Dans son livre sur "l'origine des espèces", en 1850, Darwin insiste sur le rôle de la sélection naturelle dans l'évolution des êtres vivants. Dans la logique de son système, la lutte est facteur de progrès. Dans un ouvrage qui traite de l'évolution de l'homme, il écrit: "Pour que l'homme arrive encore plus haut, il faut qu'il continue à être soumis à une lutte rigoureuse". Il évoque l'utilité du combat qui permet aux "mieux doués" de l'emporter sur les "moins doués", mais il redoute toutefois que, par leur masse, les individus "inférieurs" ne supplantent les individus "supérieurs". On a appelé "darwinisme social" la systématisation de ces idées qui font partie du stock dans lequel J.-M. Le Pen puise à l'occasion.

Quant à lui, le Club de l'Horloge (27) fait plutôt appel à un scientifique plus moderne: Konrad Lorenz. Etudiant la science des comportements (éthologie), il met en évidence le rôle de l'agressivité dans le comportement animal, n'hésitant pas d'ailleurs à transposer à l'homme en diverses occasions. Le Club de l'Horloge le suit sur ce terrain en affirmant que "l'agressivité est le moteur de la vie sociale".

Des différences irréductibles. Le racisme postule que les différences entre races sont telles qu'elles sont dans l'impossibilité de communiquer, d'où la lutte entre ces entités collectives, la guerre des races. Mais comme dans toute guerre, il y a des traitres. Le traître, ici, c'est le métis; qu'il s'agisse du métissage biologique (mariage mixte)

ou du métisage culturel. Tout métissage introduirait dans la race ou la culture un ferment de décadence.

Analysant les conséquences du métissage en 1927, le Dr Bérillon n'hésite pas à affirmer: "Chez la presque totalité des enfants et des adolescents anormaux que, depuis trente ans, j'ai eu l'occasion d'examiner et de suivre, j'ai pu me convaincre que les tares et les défectuosités intellectuelles et instinctives avaient leur origine dans le métissage. En effet, issus du croisement de races très nettement différenciées, la grande majorité des enfants anormaux se recrutent parmi les métis"

Le texte déjà cité de J.M. Le Pen, identifie métissage et "nivelle-ment par le bas". Tout croisement est forcément abaissement, "souillure, produisant une baisse de niveau ou de qualité bioculturelle" (28).

Cette idée de l'avantage procuré par le maintien d'une certaine "pureté" génétique de la race, argument développé depuis longtemps par les racistes, est aujourd'hui combattue par des biologistes comme notamment J. Ruffié (29). Pour lui le brassage génétique est aussi bénéfique au niveau individuel qu'indispensable à l'échelle du groupe et correspond à la situation normale des espèces. Le métissage fait partie des comportements fondamentaux du vivant.

D'ailleurs presque toutes les populations qui nous entourent aujourd'hui sont le résultat de multiples croisements. Nous sommes tous les métis de quelqu'un et ce mouvement n'a fait que s'accélérer au cours de l'histoire pour connaître dans les temps modernes une ampleur à peine imaginable.

Pour répondre à l'argumentation du Club de l'Horloge qui alerte l'opinion sur le danger que présente un tel brassage quant au devenir de "la Civilisation", J. Ruffié fait remarquer que beaucoup de grandes civilisations sont nées dans des carrefours ou des zones-contact, comme le Proche-Orient, l'Amérique centrale, l'Asie, autour de l'Himalaya, zones qui ont permis des échanges culturels, mais sans doute aussi les mélanges de population.

Des différences "naturelles". Anthropologues comme Vacher de La-pouge, médecins, biologistes, tels sont certains des protagonistes que l'on voit intervenir pour établir les fondements du racisme ou pour le contester. En effet le racisme entend partir de réalités scientifiquement prouvées. Il y a une sorte de "biologisation des différences". Et à partir de "natures humaines" différentes on n'hésite pas à en inférer des cultures différentes.

Jusqu'en 1945, les tentatives de classification au sein de l'es-

pèce humaine ,autrement dit la définition des races s'est faite en fonction de critères tels que la couleur de la peau,la texture des cheveux,le rapport entre la largeur et la longueur du crane,etc...Selon les critères reconnus,les scientifiques distinguaient:les uns 4 races"principales" et 25 races"secondaires", d'autres jusqu'à 29 ou même 40 races"secondaires".Dans les années 1930,un biologiste marxiste,opposé à tout racisme,considérait cependant les races comme une évidence:"Les anthropologistes, par des mesures et des études anatomiques patientes ont confirmé l'existence de races humaines diverses et ont même jeté les bases de leur physiologie comparée"(Marcel Prenant).

L'existence des races apparait donc comme une évidence et les racistes ne se font pas faute de ~~se faire~~ sur cette reconnaissance scientifique pour appuyer leurs arguments en allant bien au delà de ce qui est reconnu,en tirant des conclusion sur l'intelligence,la culture et ,bien sûr,nous y reviendrons en établissant une hiérarchie.

Deux évènements conduisent les scientifiques à reconSIDéRer la question .L'un, parfaitement étranger à la science est le génocide nazi,la "solution finale"appliquée à la "race"juive. Au lendemain de cette abomination raciste,deux réactions.Ce certains ne remettent pas en cause l'existence des "races",mais insistent sur le fait que la science ne permet pas de déterminer une supériorité d'une race quelconque par rapport à une autre. D'autres,plus radicaux estiment que les"races" ne sont que des constructions sociales historiques,dépourvues de toute pertinence dans le cadre des sciences biologiques.Comme quoi un évènement étranger à la science peut influer sur les conceptions scientifiques!

L'autre évènement est de caractère scientifique.Grâce aux marqueurs sanguins(groupes sanguins,structure des hémoglobines,etc...) on peut désormais faire une étude génétique des populations. La présence de tel ou tel marqueur peut,grâce aux prises de sang,être repéré,dans de très vastes échantillons de population.Le lien est direct entre la mise en évidence de tel marqueur et la présence de tel gène dans le patrimoine héréditaire de l'individu.

Selon Jacques Ruffié(30),"on attendait des marqueurs sanguins une définition plus précise des races humaines ;or,non seulement, leur répartition ne recoupe pratiquement aucune des races traditionnelles définies par les morphologistes,mais ces répartitions ne montrent aucune concordance entre les systèmes sanguins étudiés,chacun se révélant avoir sa propre géographie"

Autrement dit nulle confirmation des divisions raciales établies auparavant à partir d'autres critères et aucun moyen de définir de nouvelles races à partir des nouveaux critères.

Pourtant la question rebondit. En 1975, l'américain Wilson publie : "Une nouvelle synthèse : la sociobiologie". Cette "science" entend étudier de façon systématique les bases biologiques des comportements sociaux. Le postulat de base est la tendance qu'aurait chaque individu à diffuser au maximum ses propres gènes (porteurs des caractères héréditaires). Selon Wilson, chaque individu, considéré en lui-même, n'a pas grande importance. Il n'est que le véhicule de ses gènes dont il permet l'expansion. Pour schématiser on pourrait dire que tout se réduit à une "guerre des gènes" ; le triomphe des individus qui portent les "meilleurs" gènes apparaît inéluctable. La sélection n'est rien d'autre que l'élimination de certains gènes au profit d'autres. Seuls survivent les plus adaptés, les "meilleurs".

Contestée par des scientifiques, cette théorie est reprise en France par certains membres de la "Nouvelle Droite". Si Wilson n'est pas raciste, sa théorie peut, selon l'historien des sciences P. Thuillier, légitimer certaines formes de racisme. On trouve dans la sociobiologie des éléments d'une "biologisation" des différences et une explication de la lutte pour la vie par le biais de la génétique.

Cependant certains théoriciens de la "Nouvelle Droite" contestent la sociobiologie. Plutôt que sur les races biologiques, ils insistent sur les cultures, les civilisations. L'idée développée notamment par A. de Benoist est de retrouver le vieux fonds d'une "civilisation européenne" caractérisée par le goût du défi et débarrassée des apports égalitaires du judéo-christianisme. Ils opposent cette civilisation européenne élitaire à la civilisation américaine, celle des "bouches à coca" et à la civilisation de l'Est, celle des "bouches à vodka". A travers cette reconstruction on note l'idée d'une hiérarchie entre les civilisations.

Hiérarchisation des différences. Le racisme postule l'inégalité des "races", des cultures. L'Autre, celui qui est d'une autre "race", d'une autre culture, est considéré non seulement comme différent, mais comme inférieur.

Arrêtons-nous sur ce thème de la reconnaissance des différences qu'on trouve aujourd'hui aussi bien chez des partisans de la Nouvelle Droite, des représentants du courant national-populiste d'une part et chez les antiracistes de l'autre part.

Le Club de l'Horloge a notamment largement diffusé une idéologie insistant à la fois sur la notion d'identité, le droit à

la différence et sur l'idée "d'enracinement" dans une culture. Mais comme le souligne P.A. Taguieff, l'effet politique de cette conception "est dénué d'équivoque: les immigrés d'origine extra-européenne, afin de préserver leur différence, non moins que celle des authentiques Européens, les "enracinés" d'ici, doivent retourner au pays et retrouver leurs racines". (31)

"Reconnaitre les différences" est un thème développé aujourd'hui par les antiracistes. Dans une optique égalitaire, il s'agit d'accorder des droits égaux, une égalité de traitement ou une égalité des chances quelles que soient les différences.

Mais à ce sujet deux problèmes se posent. Reconnaître les différences peut présenter à terme le risque de l'effacement des différences, la logique identitaire se substituant à la logique égalitaire.

Autre problème, peut-on reconnaître les différences sans être conduit à un jugement de valeur, c'est à dire en fait, sans situer l'Autre, par rapport à soi sur une échelle hiérarchique ? Louis Dumont ne le pense pas: "Si les avocats de la différence réclament pour elle, à la fois l'égalité et la reconnaissance, ils réclament l'impossible. On pense au slogan : "Séparés, mais égaux" qui marqua aux Etats-Unis la transition de l'esclavage au racisme".

Mais revenons au problème de la hiérarchie des races. P.A. Taguieff distingue deux types de racismes: (32)

- le "racisme inégalitaire" suggère l'existence d'une nature commune au sein de laquelle existe une hiérarchie des "races". Il est illustré dans la pratique par la domination et l'exploitation de type colonialiste, légitimée par un projet paternaliste des "peuples inférieurs".

- le "racisme différentialiste" centré sur l'impératif de préservation de l'identité propre, régi par la phobie du mélange (métissage), peut se traduire selon deux logiques: - celle de l'apartheid, celle de l'extermination des "déchets" de l'humanité, comme dans le cadre du nazisme.

LE RACISME EN PRATIQUE. Nous nous contenterons d'en examiner quelques aspects et tout d'abord le nazisme dont le racisme constitue l'un des éléments centraux.

Nazisme. Traitant du National-socialisme, K.D. Bracher écrit :

"La conviction du rôle du racisme comme principe révolutionnaire à l'échelle du monde relaie le nationalisme traditionnel et détermine le mouvement historique en vertu du droit à

l'espace vital du peuple racialement supérieur:c'est là que s'enracine l'idée missionnaire universelle appliquée à la politique intérieure comme à la politique extérieure nationale-socialiste"(33).

La doctrine raciale diffusée dans les écoles apparaît dans toute sa "pureté" dans les manuels destinés aux élèves des écoles d'agriculture.

- Les hommes sont divisés en "races" qui sont elles-mêmes à l'origine de toute culture. L'"homme nordique" est le "plus important" porteur de Culture.

- Contrairement à ce que certains pensent "le sang allemand ne forme pas une race". Le peuple allemand se compose de quatre ou cinq races, mais la "race nordique" qui est la plus préci euse , concerne plus de 50% du peuple allemand. Elle est grande, mince, blonde aux yeux bleus, etc... Surtout elle réunit les qualités les plus typiques de l'Allemand:courage, décision, amour de la liberté, esprit clair... Elle est l'élément unificateur du peuple allemand. Dès 1929, Himmler a sélectionné la garde personnelle du Fuhrer, à l'origine des SS, selon les critères de cette race nordique.

- Comme l'a expliqué le Fuhrer dans "Mein Kampf", "Tout croisement de deux êtres d'inégale valeur donne comme produit un moyen terme entre la valeur des deux parents". Voilà pourquoi "on ne doit pas se mêler à plus faible".

- Quant aux juifs, "complètement étrangers à notre peuple", ils formaient autrefois une race pure. Mais du fait de leur dispersion, ils sont devenus un "mélange bariolé" et se trouvent donc chargés de toutes sortes de "faiblesses, tares et défauts". Tout mélange avec eux est une "souillure", un "crime contre la race".(34)

Cette conception raciste se traduit en actes. Il convient de favoriser la procréation de la race noble. Himmler ordonne à ses SS de se marier et de procréer avec des femmes racialement "pures". Nommé en octobre 1939 "commissaire du Reich pour la consolidation du Peuple allemand", il publie un texte qui fait scandale dans l'armée: "Chaque SS (devait) engendrer un enfant avant de partir au front" mais ajoutait-il: "Au-delà des limites de lois et d'habitudes bourgeois qui sont peut-être nécessaires en temps ordinaire, ce pourrait être un haut devoir pour les femmes et jeunes filles allemandes de bon sang... de devenir mère hors mariage des enfants de soldats partant au combat et dont seul le Destin sait s'ils reviendront ou s'ils mourront pour l'Allemagne". Interprété comme une incitation à l'adultère cet ordre suscita une intervention personnelle du commandant en chef auprès de Hitler.

Dès le printemps 1941, Himmler fit procéder à des rafles d'enfants polonais de type nordique, d'abord des orphelins, puis des enfants arrachés à leur famille et confiés à des foyers ou à des familles "sûres". En même temps, il s'efforçait de "rapatrier" le maximum des "trente millions d'Allemands vivant à l'étranger". La politique de "l'espace vital" s'accompagnait en outre de l'installation de colons allemands dans des zones de l'ancienne Pologne, puis de Tyrolens du Sud en Crimée.

Cette "eugénique positive" se complète d'une "eugénique négative". La loi de juillet 1933 prescrit, pour les Allemands dits "Aryens", la stérilisation des malades mentaux et des grands criminels: 400.000 stérilisations dont moitié sur des femmes (et neuf dixièmes des cas de mortalité pour ces dernières). On stérilise aussi des "batards" issus de soldats africains à l'époque de l'occupation française.

18 octobre 1935: loi sur "la santé dans le mariage" interdisant le mariage dans certains cas médicaux ou psychiatriques.

Dans l'été 1939 est lancé le programme secret "d'euthanasie" appelé "anéantissement de la vie indigne d'être vécue". Il s'agit d'accorder "la mort par grâce" aux fous, aux grands vieillards et à certains blessés de guerre. "Le passage à l'acte donna lieu à une série de tatonnements. On essaya les drogues, puis le revolver, puis l'oxyde de carbone dans des camions banalisés (...). La simultanéité du lancement de l'euthanasie et des génocides est frappante" (35).

Nous reviendrons sur les mesures frappant les Juifs à propos de l'antisémitisme. Notons cependant ici que les Tsiganes partagent le même sort que les Juifs. Quant aux Slaves, si leurs élites devaient être liquidées, le gros du peuple devait être refoulé ou voué au servage. Les Slaves font partie de ces races européennes inférieures parce que non "aryennes" ou non "nordiques" qui peuvent être utilisées pour renforcer l'économie du Reich. Il n'en est pas de même des Juifs. Dans son testament politique Hitler explique "Nous parlons de race juive par commodité de langage, car il n'y a pas, à proprement parler et du point de vue de la génétique, une race juive (...). La race juive est avant tout une race mentale". Mais c'est justement ce caractère particulier qui la rend inassimilable et Hitler poursuit : "Une race mentale, c'est quelque chose de plus solide, de plus durable, qu'une race tout court (...). Le Juif où qu'il aille demeure un Juif". Ce "Juif éternel" est un être "diabolique" qu'il faut exterminer.

L'apartheid. Préserver l'identité propre tout en exploitant l'autre, telle pourrait être la définition de l'apartheid.

Nous nous contenterons d'examiner comment il s'est installé. Constituée en 1909, l'Union sud-africaine met en place très rapidement les structures de base sur lesquelles se fonderont le système de l'apartheid.

La partage des terres est réglé dès 1913, 8% de la superficie totale constitue les réserves tribales où la propriété foncière est réservée aux Noirs qui sont largement majoritaires. Tout le reste est zone blanche; Noirs, Métis et Asiatiques nombreux dans cette zone sont confinés dans des ghettos et très rarement propriétaires.

En 1911 le "colour bar" est institué: les emplois qualifiés et semi-qualifiés sont réservés aux travailleurs européens.

Enfin au plan politique, les non européens qui, dans la province du Cap, avaient le droit de siéger au Parlement, perdent ce droit. Ils conservent seulement leurs droits d'électeurs, considérablement restreints d'ailleurs par les conditions de revenu et d'instruction requises.

À partir de 1948, l'apartheid prend valeur de programme gouvernemental. Il a pour premier objectif de "préserver le pureté de la race blanche en lui garantissant ses priviléges politiques, économiques et sociaux" (36).

En 1949 les mariages entre Européens et non-Européens sont interdits. En 1950 l'interdiction des relations sexuelles entre Blancs et Noirs - instituée dès 1927 - est étendue aux Indiens et aux Asiatiques. En 1950, la ségrégation résidentielle en zone européenne est renforcée par des dispositions concernant les transactions foncières et la classification raciale est institutionnalisée avec la création de commissions spéciales chargées de trancher les cas litigieux. Le cas se pose notamment pour les Métis cherchant à se faire passer pour Blancs. Parmi les tests utilisés : celui du peigne: s'il tombe c'est que les cheveux sont lisses, l'intéressé est blanc; s'il reste accroché, c'est que les cheveux sont crépus: signe de métissage.

En 1952 un texte réglemente sévèrement le droit de résidence en zone européenne. La ségrégation dans les lieux publics est codifiée en 1953 et celle dans les transports en communs en 1955. En 1959 sont créées des Universités séparées pour les étudiants de couleur. L'apartheid devient la règle dans toutes les compétitions sportives.

Enfin, dernier stade. La représentation (européenne) des Africains au Parlement est supprimée, alors qu'est prévue dans chaque réserve tribale la création d'un "Bantoustan", Etat promis à l'autonomie puis à une indépendance, largement fictive dans la mesure où

,comme on l'a vu en 1976 , le chef de l'Etat du premier bantoustan devenu "indépendant" n'était qu'une marionnette du gouvernement sud-africain. Toujours en 1959 la représentation au Parlement des Métis et de la communauté indienne est supprimée; à leur place deux conseils consultatifs.

Cette mise en oeuvre révèle à la fois la volonté de maintenir la domination politique et économique des Blancs, d'établir une stricte ségrégation entre les populations et la peur de tout métissage.

Racisme colonial .Analysant le racisme à Madagascar ,en 1950, au lendemain de la révolte qui fut mâtée dans un bain de sang, O.Mannoni(37) montre comment l'on passe du paternalisme colonial, avec son orgueil et son besoin de domination, au racisme.

L'opposition entre races n'est pas un phénomène spontané. Le racisme se constitue progressivement par une évolution."Entre des personnes de race différente, il s'ébauche d'abord de la curiosité, de la sympathie et souvent un attrait sexuel spontané". Ainsi, les premiers Européens ont pu trouver auprès des femmes malgaches un certain "confort sentimental qui n'était pas absolument sans valeur, mais qui n'était pas sans danger". En effet, "pour une personnalité construite sur le modèle européen, la présence d'une partenaire sexuelle docile", mais qui dans son optique est inférieure, "finit par être dégradante". Progressivement les Européens , instruits par l'expérience ont appris à mépriser ceux des leurs qu'ils considèrent comme "dégradés". La présence d'enfants métis considérée au départ d'un bon œil des deux cotés a fini par poser de sérieux problèmes.

L'arrivée des femmes européennes ne fit qu'aggraver la situation. Racisme latent des Européennes, commandant à leurs domestiques mâles malgaches avec "un pouvoir tyrannique" qui selon O.Mannoni répond "au besoin inconscient de dominer une image mâle". Racisme manifeste lorsque le Malgache à l'air de vouloir s'émanciper. Reprenant le thème de la zoologisation de la "race inférieure", l'auteur écrit:"On est fier d'avoir avec soi de grands singes ou des fauves dangereux plus ou moins bien apprivoisés". Ce qui scandalise c'est quand ils font mine de se révolter, de refuser la dépendance.

Phénomène irrationnel, chargé d'une grande énergie affective , le racisme se renforce de l'indignation ressentie face à la volonté d'émancipation de l'autre, parfois interprétée comme désir de violer la femme blanche.

Ce ne sont plus des relations d'individu à individu, mais de race à race. Avant de voir l'individu, le raciste voit la race. "Un groupe ainsi contaminé par le racisme se donne une supériorité à bon marché dont les personnalités très développées peuvent essayer de faire fi, mais sur laquelle les êtres médiocres se jettent avec avidité. Comme cette mentalité collective a, malgré tout, un pouvoir contraignant, plus ou moins visible sur tout le groupe, il en résulte un renversement des valeurs et des pouvoirs d'influence à l'intérieur du groupe, au profit des personnes médiocres, parce que c'est chez elles que la conviction est la plus forte". Dégradant les relations entre deux populations, le racisme entraîne aussi une modification des rapports intra-groupe dans le sens d'un appauvrissement, d'une régression.

La peur du "même". A travers l'analyse de Nannoni on constate que si le racisme joue sur les différences, il n'est pas la peur de la différence. La peur surgit quand le "différent" veut devenir "le même"; quand "l'inférieur", le domestique malgache, en résistant aux ordres, cherche à se hisser au niveau du "supérieur". Le racisme jusqu'alors latent devient explicite.

L'analyse du racisme nazi nous fournit un autre exemple de cette "peur du même". Nous avons vu que la "solution finale", l'extermination n'est pas appliquée à ceux qui ^{ont} les plus "différents", mais aux Juifs qui en termes raciaux physiques ne se distinguent guère des "Aryens". On a peur du Juif parce son intelligence en fait un rival direct, un "rival monstrueux", "démoniaque", qu'il faut éliminer par tous les moyens.

M. Glender (38) écrit à ce sujet: "Disons-le, au risque de choquer; pour haïr un Juif, il faut plus de haine que pour haïr un Noir. Et cela parce que le fantasme de l'antisémite, ne disposant pas de singularités physiques pour se justifier, exige une singularité métaphysique dont le caractère infalsifiable garantit et promet la démesure. De ce fait, on comprend qu'une histoire fine du racisme doit marcher sur deux jambes : qu'elle doit, sous peine de n'être qu'une fable, penser ensemble le refus de l'autre et la peur du même".

3ème Partie L'ANTISEMITISME

Si le racisme a nourri l'antisémitisme dans la période récente, ce dernier lui est en fait très antérieur.

Les premières violences antisémites repérées datent du 4ème siècle avant Jésus-Christ, en Egypte. Elles ont pour cause le monothéisme des Juifs, leurs rites religieux particuliers avec sacrifices d'animaux qui sont au contraire entourés d'un respect particulier par les Egyptiens qui les divinisent.

Mais plus fondamentalement, comme le montrent les troubles d'Alexandrie au 1er siècle, la haine d'origine passionnelle vis à vis des Juifs résulte d'une contradiction que les "païens" supportent mal. La communauté juive se caractérise à la fois par un séparatisme à base religieuse et une capacité d'intégration sociale et culturelle dans la cité. Diverses communautés juives de la "diaspora" ont ainsi réussi à établir des relations privilégiées avec le pouvoir. Ce que refusent les "païens", c'est le fait que les Juifs se veulent en même temps "citoyens" et "différents". Dans la mesure où les Juifs entretiennent de bons rapports avec le pouvoir, ils sont les victimes toutes désignées lorsque ce dernier est mis en cause par la "rue" de façon indirecte. On s'en prend aux Juifs qui constituent des sortes de "boucs émissaires".

Dès cette époque, la littérature gréco-romaine attribue aux Juifs un certain nombre de tares : origine lépreuse, mauvaise odeur, caractère habile et rusé, servile et séditieux. Leurs rites religieux sont mis en cause ; ainsi le "shabbat" est considéré comme un mélange de superstitions et de paresse. On va même jusqu'à les accuser de meurtres rituels.

Par la suite l'antisémitisme trouve un nouvel aliment dans l'opposition entre les deux premières religions monothéistes : la chrétienne et la juive.

DE L'ANTIJUDAISME CHRETIEN L'ANTISEMITISME. Au sens propre, l'antijudaïsme est l'opposition, religieuse, philosophique et théologique, à la religion juive, au judaïsme. L'antisémitisme est l'hostilité à un groupe social. Il est essentiel de faire la distinction entre ces deux notions, même si des rapports existent entre les deux phénomènes.

Polémiques religieuses. Alors que pour les Juifs, les chrétiens ne sont qu'une secte dissidente, le christianisme doit, au départ, s'affirmer contre le judaïsme, démontrer son authenticité, dans un discours permettant de définir l'identité chrétienne, par opposition à l'identité juive. Deux reli-

gions polémiquent, défendant chacune leur "vérité". Missionnaires toutes deux, elles s'affrontent aussi en vue de la conversion des païens: les "gentils". Ceux-ci convertis, il importe d'éviter qu'ils ne soient attirés par "l'autre". Le ton est parfois d'une violence extrême, comme avec Jean Chrysostome au 4ème siècle. Cet antijudaïsme polémique "s'engage dans la voie de la facilité pour mieux exalter le christianisme" (39).

C'est ainsi que ~~le~~ Juif, au lieu de n'en être que l'instrument, devient bientôt le coupable direct de la mort du Christ, le "décicide", accusation qu'on retrouvera longtemps dans la littérature chrétienne, alors qu'aucun concile n'a jamais exprimé un tel jugement.

« Décicide », le Juif l'est devenu par son aveuglement spirituel, il est en effet le "perfide", celui qui est incapable d'avoir une "vraie foi", accusation qu'on retrouve dans la liturgie catholique du Vendredi saint jusqu'aux années 1950.

Jusqu'au Moyen Âge, et même au-delà, la "perfidie" est la conséquence d'une "nature" particulière du Juif qui le conduit à l'immoralité, l'avidité, la cruauté. Le Juif est l'instrument du "malin", du démon, thème qui alimente jusqu'à nos jours l'antisémitisme.

Cette "démonisation" du Juif est illustrée sur le fronton des cathédrales et les chapiteaux. Le Juif, à la mine patibulaire, est accompagné de diables, d'oiseaux de nuit, du porc ou du scorpion, animaux considérés comme les plus vils et les plus pervers et qui symbolisent la luxure et la fange.

Conséquences sociales La confusion des pouvoirs spirituels et temporels, ou plutôt les liens étroits entre l'église catholique et les princes, assignant à chacun des deux protagonistes des rôles respectifs dans la conduite des affaires de la cité, amènent progressivement à imposer aux Juifs des "statuts" particuliers réglementant à la fois la vie religieuse et sociale. Ceux-ci trouveront leur pleine application à l'époque des croisades.

Cette situation juridique particulière renforce la structure de la communauté juive. La constitution en ghettos n'est cependant pas le résultat de l'imposition de statuts particuliers. Elle est bien antérieure et ne concerne pas que les Juifs. Cette formation de ghettos est revendiquée comme un droit de vivre ensemble. Le quartier juif est souvent situé au centre économique des villes et, à l'époque du Haut Moyen Âge, il tend à s'établir non loin du Palais épiscopal ou de l'Hôtel de ville, afin d'être mieux protégé. À l'intérieur du quartier, les Juifs sont gouvernés par leurs propres autorités, rabbins et représentants élus. La commu-

nauté bénéficie ainsi d'une culture spécifique, avec ses propres boulangeries, boucheries, ses écoles et parfois même un système de prévoyance sociale pour venir en aide aux pauvres.

Si l'imposition d'un statut ne crée pas le ghetto, elle a cependant pour effet de le renforcer. Ainsi, peu à peu les Juifs sont cantonnés dans certains métiers. Ils sont spécialisés dans des activités de commerce, fripiers, prêt à intérêt (usuriers) ... La protection des autorités est souvent achetée à prix d'argent. Elle est mal vue des populations environnantes qui n'acceptent pas la spécificité juive et la constitution d'une sorte de contre-société. La façon dont les autorités protègent parfois les Juifs a pour effet de renforcer le séparatisme. Ainsi en 1084, l'évêque de Spire désirant développer l'activité commerciale invite les Juifs à venir dans sa ville où il leur concède un quartier à l'écart des autres habitations, quartier qu'il fait entourer d'une muraille, "pour éviter que la populace insolente ne s'en prenne à eux" (40). Cette marginalisation du groupe facilite le passage de l'anti-judaïsme à l'antisémitisme.

Antisémitisme chrétien. Il se développe surtout à partir du XI^{ème} siècle. Aux yeux des pauvres partant pour la croisade en vue de reconquérir, face aux musulmans, le tombeau du Christ, il allait de soi que l'on s'attaquait d'abord aux "déicides" que l'on cotoyait dans les villes. La 1ère croisade est l'occasion des premiers pogroms.

Cette judéophobie qui touche les couches les plus défavorisées de la population mêle jalouxies économiques et exaltation religieuse. Les Juifs sont accusés de profanation d'hosties et même de meurtres rituels d'enfants. Les drames liturgiques que l'on appelle les "Mystères", développent une charge anti-juive croissante. A la fin du XII^{ème} siècle les Juifs sont expulsés de France par Philippe Auguste ; un peu plus tard l'Angleterre fait de même.

Lors de la "Grande peste" (1348-1352), les Juifs sont accusés de se servir des lépreux pour répandre des maladies par le moyen de l'empoisonnement des puits. Malgré la bulle du Pape Clément VI affirmant que la maladie ne distingue pas entre Juifs et Chrétiens, en de multiples lieux, les Juifs sont massacrés. Si l'élimination des Juifs ne fait pas régresser la maladie, elle a l'avantage d'éteindre les créances que les Juifs détiennent et de permettre la récupération de leurs richesses. Peur et motifs économiques se mêlent pour faire des Juifs de parfaits boucs émissaires.

A la fin du XIV^{ème} siècle et au début du XVI^{ème}, l'Eglise catholique est secouée par de violentes crises : "Grand schisme", Réforme

protestante, menace des Turcs qui s'avancent jusqu'aux portes de Vienne. Les Juifs font en-core les frais de cette psychose d'encerclement (41).

Ils ne trouvent d'ailleurs pas plus grâce auprès des catholiques que des protestants. Ainsi, Luther, après avoir dit sa peur du Turc, cet "enfant du diable", dénonce les Juifs, "ces étrangers (...) qui détiennent notre argent et nos biens et sont devenus nos maîtres dans notre propre pays (...) Nous ne savons pas quel diable les a amenés (...) Personne n'en veut (...) Ils sont pour nous un pesant fardeau, un fléau, une pestilence et un malheur pour notre pays" (42).

Un autre facteur doit être pris en compte, à partir du moment où émerge l'idée de "nation". Le Juif n'est plus seulement l'homme qui a une autre religion, mais "l'étranger", comme le précise Luther. Les souverains, soucieux de renforcer la cohésion des populations n'hésitent pas, dans certains cas, à utiliser la haine contre les Juifs comme moyen de mobilisation. Les décisions d'expulsion prises en France, puis en Angleterre et en Espagne, rencontrent une large approbation et renforcent l'intégration du reste de la population. En Espagne, les nombreuses communautés juives, essentiellement urbaines, bien qu'ayant un statut les assimilant aux filles publiques, étaient composées d'artisans et de bourgeois s'adonnant au commerce et à la finance. Au XVème siècle elles paraissaient bien établies avec une place spécifique au sein de la communauté. Mais avec la découverte de l'Amérique en 1492, le Royaume d'Espagne se veut la pointe avancée de l'Europe chrétienne, opposée aux trois autres civilisations: païenne (Indies d'Amérique), musulmane et juive. Consciente "d'être la forteresse de la bonne doctrine le RCC contre lequel se brisaient les hérésies et tous les assauts du mal" (43), l'Espagne ne donne le choix aux Juifs qu'entre deux solutions: la conversion ou l'exil.

ANTISEMITISME MODERNE. Encore plus que le précédent, il puise à des sources multiples. Ralliés au "parti de l'ordre", opposés à la Révolution de 1789 et à ses conséquences, les catholiques français ne sont nullement en reste, en matière d'antisémitisme, comme le prouve leur attitude à la fin du XIXème siècle. Pour sa part, le peuple est sensible à un certain "antisémitisme économique" qui a fleuri dans des milieux de gauche où la réussite de la famille Rothschild représente le symbole de la puissance financière juive. Le développement ^{du} nationalisme se nourrit, à la même époque de l'idée d'un "complot juif" au profit de l'Allemagne; le capitaine Dreyfus en fera les frais. Enfin l'apparition de la "science raciale" que nous avons déjà

signalée, fournit un nouvel aliment à l'antisémitisme et conduira aux monstruosités du nazisme.

Révolution et "complot juif". Au lendemain même de la Révolution de 1789, des catholiques y voient l'œuvre du diable, d'un complot anti-chrétien fomenté par la franc-maçonnerie. Etudiant l'histoire du jacobinisme, l'abbé Barruel considère la Révolution comme l'aboutissement d'un vaste complot juif dont la franc-maçonnerie ne serait que l'instrument. Le lien "juiverie", franc-maçonnerie est établi.

Ces divagations retrouvent une nouvelle jeunesse lorsque la Troisième République s'installe. L'Eglise catholique se sent de plus en plus menacée par la mise en œuvre de la démocratie politique et le vote des lois laïques. "Dès lors, dans la mesure même où l'ascension sociale et politique des Juifs semble être la contre-partie du déclin de la Cité chrétienne, un antisémitisme de plus en plus virulent devient le symbole de la défense de la société chrétienne contre tout ce qui la menace et la fait reculer" (44). On dénonce à ce sujet les liens entre les Juifs et la franc-maçonnerie. "Le Juif est l'homme de la loge, parce que la loge est essentiellement pour lui le moyen de parvenir" écrit en 1885 une revue catholique.

Les Assomptionnistes qui disposent d'une presse importante, avec notamment "La Croix", se font les propagateurs de cette idée d'une équation: franc-maçonnerie = juiverie d'où résulte tous les malheurs de la chrétienté. Emancipé par la loi révolutionnaire, le Juif est désormais considéré par les antisémites chrétiens comme l'inspirateur occulte de 1789, l'animateur de la franc-maçonnerie, l'instigateur des lois laïques, le persécuteur des congréganistes, le promoteur de l'anticléricalisme, l'ennemi acharné de la religion et de la civilisation chrétienne" (45). Tout est bon pour dénoncer la "main du Juif": l'institution du divorce, l'organisation des lycées de jeunes filles et même la création d'une société pour la crémation.

L'antisémitisme des Assomptionnistes n'est pas simplement religieux. Au-delà on trouve le refus d'un mode moderne, urbanisé, capitaliste. On peut parler d'un antisémitisme économique qui déborde largement le monde catholique.

Antisémitisme économique. En 1882, le krach de l'Union générale, banque catholique, est interprété comme les conséquences de l'action de la "banque juive", alors que Rothschild, à travers le consortium des banques, a tenté au contraire d'apporter son aide aux dirigeants dont la faillite résulte

tait de manœuvres frauduleuses. Qu'importe la réalité, le Juif apparaît ici comme le bouc émissaire idéal.

Ouvrant sa campagne électorale en février 1889, Barrès accuse "la valetaille, les domestiques de la haute banque sémitique qui détiennent la liberté de la France", d'être la source des maux dont souffre le pays. Cette argumentation trouve un écho certain dans la population et pas seulement chez les catholiques.

En effet, certains socialistes utopiques ont souvent confondu dans leur réprobation Juifs et capitalistes et opposé le "peuple producteur" à la "finance juive". C'est le cas de Fourier et surtout de son disciple Toussenel. Dans son livre "les Juifs roi de l'époque" (1845), il condamne sous le vocable "juif" tous les spéculateurs, quelle que soit leur religion. "J'appelle, comme le peuple, de ce nom méprisé de Juif, tout traîquant d'espèces, tout parasite imprudent, vivant de la substance et du travail d'autrui. Juif, usurier, traîquant, sont pour moi synonymes". Il entend en somme déhonorer le "règne de l'argent", mais l'ambiguité de certaines de ses formules nourrit par la suite l'antisémitisme: "Mort au parasitisme! Guerre aux Juifs! Voilà la devise de la révolution nouvelle!". Dans "la France juive", ouvrage paru en 1886 et qui connaîtra 200 éditions jusqu'en 1914, l'antisémite notoire qu'est Drumont considère Toussenel comme un "prophète"!

Proudhon, lui non plus, n'est pas exempt d'ambiguités. Le "Juif" est certes "l'anti-producteur", ce qui, à première vue dépasse largement le cadre de la "race" juive. Mais Proudhon milite pour la fermeture des synagogues et écrit même dans ses carnets: "Il faut renvoyer cette race en Asie ou l'exterminer".

Analysant la position des socialistes à la fin du XIX^e siècle, Michel Winock souligne que l'antisémitisme apparaît comme un bon moyen de gagner les foules populaires à l'idée du socialisme et le mouvement antisémite se trouve de ce fait "riche de virtualités révolutionnaires" (46). Il faudra l'affaire Dreyfus pour nettoyer le socialisme de ses séquelles anti-juives.

Nationalisme et antisémitisme. Le nationalisme, tel qu'il se structure à la fin du XIX^e siècle est un nationalisme d'exclusivité: contre le parlementarisme, contre l'Allemagne et ses espions, contre l'étranger en général, contre le Juif, en particulier. L'antisémitisme en est le ciment le plus solide, permettant d'unir bourgeois et prolétaires.

Alors que le nationalisme met l'accent sur l'unité, le Juif apparaît, par excellence comme l'agent de la décomposition. En 1893 E. Drumont définit le Juif comme "l'être anti-social par excellence (...) Il a recommandé son éternel rôle de destructeur, il a mis le

feu à la nouvelle Patrie qu'on lui avait faite, comme il avait mis le feu à Jérusalem" (47)

Quelques années plus tard, l'"Action française" reprend un texte de Jules Soury affirmant que "tout Juif est de nécessité un traître pour le pays où il a dressé sa tente de nomade". Dans une France, où, à travers Jeanne d'Arc, on entend affirmer les valeurs terriennes du patriotisme, le "nomadisme" du Juif est une tare indélébile. Homme de partout et de nulle part, il ne peut être qu'un traître.

L'affaire Dreyfus est, pour les nationalistes, l'exemple même de cette trahison. Accusé, à partir d'éléments truqués, d'avoir livré à l'Allemagne des documents secrets, le capitaine Dreyfus, juif, est le bouc émissaire idéal. On connaît la réflexion de Gh. Maurras: "La culpabilité de Dreyfus, je la tire de sa race".

Le contexte dans lequel éclate "l'Affaire" en octobre 1894 est plus que trouble. Au sein de l'armée règne une espionnage aiguë; fort peu républicaine et profondément nationaliste, traditionnellement catholique, elle a vu, avec réticence, les Juifs accéder à des grades élevés. Comme l'écrit J. D. Bredin, "on ne peut dissimuler la crise profonde qui la secoue, crise morale, crise intellectuelle; la société militaire est gravement désaccordée avec la nation qu'elle a pour mission de défendre et qu'elle prétend incarner" (48). Mais l'armée n'est pas seule en cause. La France, au moment de "l'affaire" traverse les derniers soubresauts d'une crise politique commencée avec le boulangisme. L'antisémitisme sert alors d'idéologie de ralliement à tous ceux qui, pour des raisons diverses, parfois diamétralement opposées, aspirent à renverser le régime républicain.

Quarante ans plus tard, à l'occasion de la crise multiforme des années 1930, l'antisémitisme réapparaît.

De la crise des années 1930 à Vichy. Xénophobie et antisémitisme apparaissent alors, pour une part, comme les deux faces d'un même problème. J. Giraudoux qui dénonce l'invasion de la France parle des étrangers parle en termes tout aussi "délicats" de "ces centaines de mille d'Askenasis (Juifs) échappés des ghettos polonais ou roumains" qui "dénaturent notre pays par leur présence et leur action et l'embellissent rarement par leur apparence personnelle", qui se multiplient "dans une génération spontanée qui rappelle celle des puces sur le chien à peine né" (49).

Mais l'antisémitisme va bien au-delà de la simple xénophobie. Tiré du fonds traditionnel, il fournit une explication magique aux problèmes du temps. "Juif démoniaque", "complot juif", voilà les causes de la crise économique et de la "décadence" française.

La "solidarité de race", les manœuvres des financiers juifs et leurs méthodes déloyales employées pour fausser la concurrence, autant d'éléments qui expliquent le déclin des classes moyennes. "Le même schéma vaut pour l'affaiblissement général du pays qui provient de la pénétration grandissante des Juifs dans l'information, la culture et dans les rouages de la vie politique. Personne ne paraît échapper à ces dérapages et à la commodité de leur interprétation" (50).

Les affrontements idéologiques se font aussi sur un fonds d'antisémitisme. Avec la victoire du front populaire, pour la première fois, un "fils d'Israël", Léon Blum, devient président du conseil. Xavier Vallat dénonce à la Chambre la "honte infligée à ce vieux pays gallo-romain". Discours, articles, caricatures, livres, se multiplient pour dénoncer le "Juif Blum".

Au sein même de son propre parti, Léon Blum se voit reprocher ses origines. "J'en ai assez de la dictature juive sur le parti. Le socialisme n'est pas un ghetto. Je ne marche pas, moi, pour la guerre juive" déclare le député socialiste A. Chouffet, dont l'argumentation ne représente pas un cas isolé parmi les socialistes pacifistes.

Outre l'antisémitisme qui s'exprime avec violence dans des journaux comme "l'Action française", "Je suis partout", "Gringoire" ... on voit reparaître les publications antisémites de la fin du XIX^e siècle: "La libre parole", l'"anti-juif".

Le "Rassemblement anti-juif", organisation au sein de laquelle le futur commissaire aux affaires juives de Vichy, Darquier de Pellepoix, fait ses premières armes, propose des solutions pour en finir avec la "coalition internationale juive, maçonnique et marxiste". Les Juifs doivent être privés de tous leurs droits civiques. Il faut immédiatement expulser tous les étrangers, Juifs et autres, mêlés à la vie politique ouvertement ou clandestinement; tous les Juifs susceptibles de contaminer la santé morale et physique de la nation. Quant aux Juifs " autorisés à vivre sur notre territoire" ils doivent payer des impôts supplémentaires.

Vichy va fournir aux antisémites "de tout poil" l'occasion de mettre en œuvre leurs idées. Dès le 3 octobre 1940, les "juifs de nationalité française" sont soumis à un "statut" dont les clauses sont fortement aggravées le 2 juin 1941. Les Juifs sont désormais exclus de toute fonction élective, comme de la fonction publique, de la magistrature et de l'armée. Ils ne peuvent exercer aucune responsabilité dans le domaine culturel et les médias. Un "numerus clausus" limite leur accès à l'Université (5%) et dans nombre de professions libérales (2%). Enfin, pour "supprimer toute influence israélite dans

l'économie nationale" les entreprises appartenant à des Juifs pouvaient être aryanisées par liquidation forcée et nomination de curateurs. On allèguera par la suite qu'il s'agissait d'un antisémitisme d'Etat et non de peau; mais comme le souligne J.P. Azéma "c'était pourtant bien à une définition strictement raciale que répondait le Statut puisqu'il était regardée comme juive toute personne issue de trois grands parents de race juive" (51).

Quant aux "Juifs étrangers", un décret du 4 octobre 1940, donnait aux préfets pouvoir de les assigner à résidence et de les interner dans des camps spéciaux (dès le printemps 1941, 40.000 avaient déjà subis ce sort). Pour nombre d'entre eux, c'était l'antichambre de la mort. Un Commissariat général aux questions juives fut chargé de la coordination de l'ensemble de ces mesures à partir de mars 1941. On se trouve ainsi en face d'un antisémitisme strictement français. Les Allemands n'ont pour l'instant exercé aucune pression en ce sens.

Lors du procès de Riom qui prétend établir les responsabilités de la défaite, Léon Blum est le principal accusé. On a là le parfait exemple de la théorie du bouc émissaire. Après Dreyfus, le "Juif" Blum est celui sur lequel on entend rejeter l'essentiel des responsabilités quant à l'abaissement de la France vaincue. Grâce, notamment, au talent de Léon Blum, cette tentative se soldera par un échec.

Mais qu'en est-il de l'opinion française vis à vis des Juifs dans ces années 1940-41. Bien que les interprétations varient, il faut néanmoins souligner la faiblesse des réactions face à l'instauration des deux "statuts" des Juifs. Dans quelle mesure, toute une conception mettant la défaite sur le compte des "forces du mal" et accusant les "bellicistes" d'avoir été au service de la "guerre juive", peut-elle expliquer cette passivité de l'opinion? Pour P. Laborie, l'existence d'un "antisémitisme élémentaire imprégné de xénophobie ne fait pas de doute et son irrationalité fournit des explications tout à fait cohérentes avec la représentation que le sentiment populaire se fait de la catastrophe" (52).

Il faut le choc de l'été 1942, pour que se produise un sursaut évident. Les 16 et 17 juillet, la police française appréhende près de 15.000 Juifs (enfants et vieillards compris) qu'elle entasse à Drancy et au Vel d'Hiv. Entre le 7 août et 10 octobre, 12.000 Juifs de zone non occupée sont transférés à Drancy. Notons encore que d'après le bilan établi par Serge Klarsfeld, plus de 75.000 Juifs ont été déportés de France (un tiers de nationalité française); 3% seulement ont échappé à la mort.

Suite aux rafles, les protestations du Comité national de l'Eglise

réformée et d'un certain nombre d'évêques brisent la complicité du silence. Jouent aussi des facteurs émotionnels; la population choquée par le spectacle des rafles exprime, semble-t-il, dans sa majorité, sa réprobation contre ces méthodes. L'opposition croissante à la persécution des Juifs va de pair avec l'hostilité croissante à l'égard de l'occupant et du gouvernement.

La fin de l'été 1942 marque donc une mutation dans l'opinion, mais le problème de l'antisémitisme latent dans la population en est-il réglé pour autant ?

Dès l'antisémitisme "Völkisch" au nazisme. Les premiers groupes "Völkisch", apparus à la

fin du XIX^e siècle, sont axés sur la notion de "peuple" allemand qu'il s'agit de rétablir dans sa pureté originelle: culte du sol natal, nourriture "naturelle", costume "allemand", nudisme "nordique", et même, pour beaucoup, désir d'une religion purement allemande. La vogue de la biologie aidant, apparaît rapidement l'idée de pureté raciale. L'un des théoriciens Chamberlain résume la science raciale de l'époque en plaçant les "Germains" au sommet de l'échelle des valeurs et présente le Christ comme un "Aryen".

L'antisémitisme est un élément central de la pensée "Völkisch". Pour B. Boetticher, les Juifs en tant qu'étrangers, "empêchent l'achèvement de la mission raciale du peuple allemand". L'antisémitisme doit, si l'on en croit Böckel, apprendre au peuple allemand à "se sentir à nouveau en tant que race germanique opposée à la race juive". Certes, aucun de ces auteurs n'évoque de tuer les Juifs, mais seulement de les éliminer de la vie nationale. La lutte contre les Juifs apparaît comme le moyen de renforcer un sentiment national encore mal assuré. On retrouve ici un mécanisme à l'origine de la naissance d'un certain nombre d'autres nations.

La République de Weimar qui s'installe à la suite de la défaite de 1918 est bientôt caractérisée comme une "République juive", en dépit du fait que le judaïsme allemand évolue vers une assimilation de plus en plus poussée, avec effacement des différences sociales et culturelles et affaiblissement de l'appartenance religieuse. Bien au contraire, cet effacement des différences est interprété comme la volonté de se fondre dans la population pour mieux fomenter le "complot juif".

Pour Hitler, le Juif est l'incarnation du mal dans la société, selon S. Fielander, cette conception s'organise à trois niveaux (53): métaphysique, biologique, microbien.

Au niveau métaphysique, le Juif, porteur d'un projet de domination mondiale, principe du mal destructeur, se réclame d'un Dieu qui ne saurait être celui du nouveau peuple élu, le peuple allemand.

"Un Dieu a chassé l'autre"(54).

Au niveau "biologique", les Juifs ne sont pas une race comme les autres, mais plutôt une "anti-race", non humaine par nature. Cette race se caractérise par son "parasitisme social" qui fait qu'elle ne peut vivre qu'aux dépens des autres.

Ce parasitisme conduit au troisième niveau: microbien. Cette anti-race est un véritable foyer d'infection pour la société tout entière. D'où le passage de l'exclusion à l'extermination, comme le montrent les mesures prises par les nazis à partir de 1933. En réalité, on trouve au départ deux styles d'antisémitisme pratique. Le style "S.A" (sections d'assaut), fait appel à l'antisémitisme populacier, au pogrom: boycott des magasins juifs le 1er avril 1933 - "nuit de cristal" du 9 novembre 1938.

Pour les SS, les procédés SA sont "indignes d'un peuple de culture". Il faut agir par la loi méthodiquement; ainsi les deux lois du 15 septembre 1935.

"Loi sur la protection du Sang allemand et de l'Honneur allemand". Elle interdit le mariage et les rapports sexuels entre Juifs et Allemands.

-"Loi sur la citoyenneté du Reich". Elle distingue entre "citoyens" de plein droit et simples "ressortissants" (Juifs) allemands. Elle signifie la "mort civile" des Juifs(55).

Après une phase d'émigration forcée mise en oeuvre par Eichmann, on s'oriente vers la "solution finale". A vrai dire, en 1939, les SS et Himmler ne songent encore qu'à constituer en Pologne une "grande réserve" de Juifs. Ils multiplient les ghettos dans les villes polonaises et assassinent les élites juives polonaises. L'agression contre l'URSS coïncide avec la mise en oeuvre de la "solution finale" à l'initiative de Goering et Heydrich. Des commandos spéciaux abattent un demi-million de Juifs avant la fin de l'année 1941. Mais certains SS, si endurcis qu'ils soient, défaillent à la tâche. C'est alors qu'on commence à avoir recours aux camions à gaz de l'euthanasie et, en décembre 1941 à la mise en route des usines de la mort dont la première est celle du camp de Belzec (mars 1942), suivie par les camps d'extermination et non plus de concentration de Majdanek, Sobibor, Treblinka et Auschwitz, tous en Pologne. C'est à Auschwitz qu'on remplace le monoxyde de carbone par le fameux "Zyklon B" insecticide qui "a l'avantage de tuer plus vite".

Concernant la Pologne, il faut noter que l'extermination des Juifs d'Europe par les nazis a eu lieu dans un pays où l'antisémitisme a largement sévi avant et même pendant la guerre. Lors de celle-ci, Polonais non juifs et Juifs payèrent un lourd tribut: 3 millions

de morts chacun. Mais comme l'écrit J. Rupnik, "ce fut pourtant une tragédie dédoublée (...) les deux insurrections de Varsovie symbolisent ces catastrophes parallèles dans la mémoire collective de chaque communauté. Pour les Polonais, l'insurrection de Varsovie d'août 1944 symbolise l'héroïsme de leur nation. Pour les Juifs polonais, l'insurrection du Ghetto en avril 1943 symbolise la destruction de leur communauté (...) comme si, de part et d'autre, la même mort n'avait pu rapprocher Polonais et Juifs" (56)

"Votre mort est une mort par balles
Pour quelque chose, pour la Patrie..."

Notre mort est une mort en tas d'ordures
Juive et laide ..." (W. Szlengel).

ANTISEMITISME AUJOURD'HUI. Aujourd'hui, en France, l'antisémitisme explicite est réfugié dans quelques cercles d'extrême droite plus ou moins nostalgiques du nazisme. Même le rapatriement progressif de 300.000 Juifs d'Afrique du Nord n'a pas ravivé l'antisémitisme populaire.

L'antisémitisme s'exprime aujourd'hui à travers deux phénomènes. L'un, l'antisionisme recouvre des options fort diverses. L'autre le révisionnisme ou négationnisme tend à remettre en cause l'histoire en niant la réalité du génocide nazi.

Antisionisme. Il apparaît avec la création de l'Etat d'Israël, assimilé par certains à un "bastion de l'impérialisme" au sein des pays arabes. On pourrait aussi confondre, dans certains cas, antisionisme et réflexe anticolonialiste. Mais l'antisionisme est très équivoque, comme le montrent ses premières manifestations dans les Pays de l'Est.

En 1952, en Tchécoslovaquie, le procès Slansky, impulsé par Moscou, est résolument antisioniste. Il entend répondre à un "complot" présenté comme un élément d'une conspiration mondiale ourdie par les capitalistes juifs américains et le gouvernement israélien. "Les agents sionistes du centre de conspirateurs de Slansky ont servi par leurs activités criminelles les efforts des impérialistes américains pour dominer le monde et déclencher une nouvelle guerre. Leur cosmopolitisme et leur nationalisme bourgeois sont en vérité les deux faces d'une même pièce de monnaie battue à Wall Street" (Réquisitoire).

Les Juifs (11 inculpés sur 14) apparaissent les boucs émissaires révés à l'heure, où après avoir soutenu la création de l'Etat d'Israël en 1948, Moscou apporte son soutien aux Arabes. "Il n'y avait pas meilleure preuve de la sincérité de ce renversement d'alliance que la condamnation à mort des communistes juifs comme "agents sionistes" présumés responsables de la politique

pro-israélienne antérieure"(57).

En même temps on préparait à Moscou le procès des "médecins en blouse blanche"(dont six Juifs), procès qui devait préluder à la déportation vers l'Est de toute la population juive de l'URSS. L'antisionisme n'est alors que le masque de l'antisémitisme. Le discours antisioniste que l'on trouve en URSS jusque dans les années récentes s'articule autour de trois thèmes:

- les sionistes sont des bourgeois qui imposent au peuple juif leur vision de domination mondiale;
- il y a complicité objective des sionistes et des nazis dans la "Shoah". L'extermination des Juifs est décrite comme le résultat d'une volonté d'éliminer les Juifs s'opposant au projet sioniste;
- avec la création de l'Etat d'Israël, la bourgeoisie juive, aidée par les USA -et à l'occasion par l'Afrique du Sud - menace le monde entier et spécialement les pays "progressistes".

En France, l'antisionisme est d'abord le fait des communistes enserrés dans leur logique stalinienne au cours des années 1950. Ensuite sous la bannière antisioniste voisinent d'authentiques engagements anticolonialistes, y compris chez de nombreux Juifs, et de vieux réflexes. Traitant de l'antisionisme né à l'occasion de la décolonisation, H. Winock écrit : "Une nouvelle gauche, surtout intellectuelle, définie par ses positions anticolonialistes, découvre l'Etat juif avec d'autres yeux. Il n'est plus la terre d'asile promise aux victimes des persécutions et aux rescapés des camps, mais un allié du colonialisme"(58).

Mais chez certains cet antisionisme est ambiguë, de vieux réflexes antisémites sont encore présents. Ainsi l'on peut s'étonner par exemple qu'une frange de "l'ultra-gauche" post-soixante-huitarde soit devenue l'éditeur attitré des écrits des révisionnistes.

Révisionnisme ou négationnisme. Le 28 octobre 1978, "l'Express" publie une interview de Darquier de Pellepoix, commissaire général aux affaires juives sous Vichy. Antisémité forcené, celui-ci nie l'existence de la "solution finale" qu'il traite d'"invention pure et simple, une invention juive, bien sûr". Ces paroles d'un vieil antisémite, en exil en Espagne, n'auraient pas un grand retentissement si, dans le même temps, ne survenaient pas plusieurs affaires en rapport avec "l'Holocauste"(59) et notamment une lettre publiée trois jours plus tard par "le Matin". Un universitaire lyonnais, R. Faurisson, écrit qu'il espère que les propos de Darquier "amèneront le grand public à découvrir que les prétendus massacres en "chambre à gaz" et le prétendu "génocide" sont un seul et même mensonge".

L'opinion découvre à cette occasion l'existence des "révisionnistes" ou plutôt des "négationnistes", ceux qui nient la "solution finale".

Assigné en procès par des associations de déportés, le MRAP et la LICRA pour diffamation raciale, Faurisson est condamné à verser le franc symbolique. La Cour d'appel de Paris confirme ce jugement en 1983, concluant que le travail de Faurisson "peut faire figure d'une réhabilitation globale des criminels de guerre nazis". Tout au long de la procédure, les révisionnistes bénéficient de l'aide d'une extrême droite, trop contente de disposer pour appuyer ses thèses "d'écrits scientifiques".

Faurisson et ses adeptes -comme H. Roques, bénéficiaire d'un titre éphémère de docteur d'Université, lors d'une soutenance de thèse à Nantes en 1985 -ne sont que l'antenne hexagonale d'un réseau international, présent aussi bien aux USA qu'en Allemagne et peut-être même soutenu par des "antisionistes" du Proche-Orient.

P. Taguieff souligne que l'un des arguments des révisionnistes consiste à assimiler le racisme d'exploitation coloniale au racisme anti-juif des nazis, selon le raisonnement suivant: "puis qu'il est contradictoire de détruire la personne physique de ceux que l'on explaite, il est impossible de croire que les nazis obéissant, comme tous les exploiteurs, à la logique de l'exploitation, aient pu exterminer les Juifs, important volant de main d'œuvre, au cours d'une guerre totale; donc l'extermination n'a pu avoir lieu". (60)

À travers les écrits des révisionnistes on tente une "banalisation" du génocide nazi. Lorsque J.M. Le Pen parle à ce sujet de "détail", n'est-ce pas aussi une tentative de banalisation ?

EN GUISE DE CONCLUSION

Xénophobie, racisme, antisémitisme, trois phénomènes distincts qui ne sont cependant pas sans rapport les uns avec les autres. Parlant de la xénophobie, P.A. Taguieff écrit: "Il n'est pas de rejet de "l'autre" qui ne sélectionne parmi ces "autres" et ne sous-entende une échelle de valeurs autorisant la discrimination. Toute xénophobie est en ce sens un racisme latent, un racisme à l'état naissant" (61).

Ce racisme devient d'ailleurs explicite lorsque le thème xénophobe est exploité par les théoriciens, les hommes politiques, les journalistes. Parmi les thèmes les plus explicitement racistes, il fait citer la peur du métissage.

Mais le rejet de l'étranger, ancré dans le vécu, le quotidien, la xénophobie, n'est pas perçue comme un "racisme" par une large part de la population et notamment par nombre d'électeurs du Front national. Le discours antiraciste traditionnel, pédagogique et moralisant risque donc d'être inopérant vis à vis de nombre de ceux à qui il s'adresse. La lutte contre ce "racisme" nécessite essentiellement un traitement social des problèmes de la cohabitation entre gens d'origines ethniques diverses.

L'antisémitisme, quant à lui, est bien antérieur au racisme du moins à sa formulation. Vieux de plus de 2000 ans, phénomène propre aux périodes de crise, de "décadence" réelle ou supposée, il trouve dans les Juifs de parfaits "boucs émissaires" dans la mesure où ils sont "différents" (on retrouve ici un élément de la xénophobie: l'étrangeté); mais dans la mesure aussi où ils sont sensés posséder des pouvoirs occultes. C'est ce propos qu'intervient "la démonisation", phénomène tout à fait caractéristique de l'antisémitisme.

Si l'antisémitisme moderne s'est nourri du racisme, il n'en demeure pas moins que le racisme est beaucoup plus large que l'antisémitisme. En outre, dans ce dernier cas le concept de race n'est pas un concept "scientifique". La "race juive" est plus un fantasme qu'une réalité.

Porté à son comble dans l'antisémitisme, ce fantasme n'existe-t-il pas dans les autres cas de racisme? C'est la question qu'on peut se poser. Autrement dit, certaines "races", autres que les

Juifs ne risquent-elles pas de se trouver en situation d'être traitées comme des "boucs émissaires"?

NOTES

- (1) Pour plus de détails voir Y. Lequin: "Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)" P.U. de Lyon 2 Tomes 1977
- (2) J. Ponty "Polonais méconnus" Publications de la Sorbonne 1988 p 159
- (3) G. Noiriel "Longwy: Immigrés et prolétaires" (1880-1980) PUF 1984 p 251
- (4) Y. Lequin "La Mosaïque France" Larousse 1988 p 390
- (5) M. Perrot "Les ouvriers en grève" Mouton 1974 Tome II pp 165-79
- (6) J. Ponty, op cit: p 295
- (7) G. Noiriel "Le Creuset français" Seuil 1988 p 284
- (8) J. Blondel et B. Lacroix "Pourquoi votent-ils FN?" dans "Le Front national à découvert" ouvrage collectif Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques 1989 p 154
- (9) "La Mosaïque France" p 392. op cit.
- (10) J. Ponty, op cit: p 161
- (11) "La Mosaïque France" op cit, p 402.
- (12) "Glissements vers la xénophobie" Esprit juin 1985 p 80
- (13) "Dreux: de l'immigration au ghetto ethnique" Esprit février 1990: pp 5 à 10
- (14) "Quartier cousin" Esprit, avril 1983 pp 28 à 47
- (15) Mona Ozouf : "L'Ecole, l'Eglise et la République" Cana 1982 p 112
- (16) J. Ponty : op cit, p 27
- (17) J. Ponty, op, pp 345 à 347
- (18) P. Laborie; "L'opinion française sous Vichy" Seuil 1990 p 125
- (19) "La guerre d'Algérie et l'immigration algérienne en France" in ouvrage collectif: "La guerre d'Algérie et les Français" sous la direction de J. P. Rioux. 1990 p 345
- (20) "Les Français devant la guerre civile algérienne" dans "La Guerre d'Algérie et les Français" op cit p 62
- (21) Cité par G. Noiriel "Le Creuset français" op cit p 276
- (22) op cit : p 314
- (23) Z. Sternhell "La droite révolutionnaire" Seuil 1978 p 25
- (24) Cité par J. Marcilly "Le Pen sans bandeau" Grancher 1984 p 192.
- (25) P. A. Taguieff, op cit, p 316.
- (26) "Essais sur l'individualisme" Seuil 1983 pp 154-162
- (27) Le "Club de l'Horloge" se veut à la fin des années 1970 "le réservoir des futurs cadres de la majorité de droite. Son président Yvon Blot nage plus ou moins dans les eaux RPR.
- (28) P. A. Taguieff dans "Le Front national à découvert" op cit p 181
- (29) J. Ruffié: "De la biologie à la Culture" Flammarion 1978/
- (30) op cit.

NOTES (suite)

- (31) P.A.Taguieff : op cit p 332.
- (32) op cit : ~~pp 174-175 p 323~~
- (33) "Tradition et révolution dans le national-socialisme" dans "Traité de Sciences Politiques" (H.Grawitz et J.Leca) PUF 1985 Tome II p 205
- (34) Louis Dupeux "Histoire culturelle de l'Allemagne(1919-1960)" PUF 1989 pp 178-179.
- (35) L.Dupeux op cit : p 186.
- (36) H.Bourges ,Cl Wauthier "Les 50 Afriques" Seuil 1979 Tome 2 p 464.
- (37) C.Nannoni "Psychologie de la colonisation" Collection "Esprit", "Frontières ouvertes" 1950 Seuil pp 108 à 120.
- (38) "Nouvel Observateur" 18 avril 1981 analyse de l'ouvrage collectif:"Le racisme,mythes et sciences" Ed Complexe.
- (39) Y.Chevalier "L'antisémitisme" Le Cerf 1982 P 215
- (40) cité par Y.Chevalier op cit p 239
- (41) J.Delumeau " La peur en Occident" Fayard 1978 ,p 272
- (42) Cité par L.Poliakov "Histoire de l'antisémitisme" Calmann-Lévy 1955 T.I pp 236-37
- (43) Delumeau,op cit p 303.
- (44) Y.Chevalier op cit p 287
- (45) M.Winock "Nationalisme,antisémitisme et fascisme en France" "Points" Seuil 1990 p 124.
- (46) "E.Drumont et Cie" Seuil 1982 pp 91-94
- (47) "La libre parole" mars 1893
- (48) "L'affaire" Julliard 1983 p 24
- (49) Cité par F.Labordie,op cit p 131
- (50) F.Labordie ,op cit p 135 .
- (51) "De Munich à la Libération" Seuil 1979 p 92.
- (52) op cit p 276
- (53) "L'extermination des Juifs d'Europe.Pour une étude historique globale" Revue des études juives 1976 CXXXV pp 125-26
- (54) Rauschning "Hitler m'a dit" Pluriel 1979 p 314
- (55) Louis Dupeux :op cit p 187
- (56) "L'autre Europe" Cdile Jacob 1990 p 110.
- (57) J.Rupnik "L'autre Europe" op cit p 159/
- (58) E.Drumont et Cie" op cit p 107 .
- (59) Sur ces points voir H.Rousso "Le syndrome de Vichy " Seuil 1987 pp 147-182
- (60) Op cit p 176
- (61) op cit p 337